



HAL
open science

Nouveaux éléments sur la vie de Louis D'Hervelois de Caix (1677 – 1759).

Michel Quagliozi, Laurent Guillo

► **To cite this version:**

Michel Quagliozi, Laurent Guillo. Nouveaux éléments sur la vie de Louis D'Hervelois de Caix (1677 – 1759).. *Revue de musicologie*, 2015, 101 (1), pp.3-52. hal-01175729v3

HAL Id: hal-01175729

<https://hal.science/hal-01175729v3>

Submitted on 21 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nouveaux éléments sur la vie de Louis d'Hervelois de Caix (1677-1759)

Michel Quagliozzi & Laurent Guillo

Louis d'Hervelois de Caix, l'un des plus célèbres violistes du XVIII^e siècle, appartient à la dernière génération des grands maîtres de cette école française, qu'avaient illustrée André Maugars, Nicolas Hotman, Monsieur de Sainte-Colombe et Marin Marais. Il est contemporain des Forqueray père et fils (Antoine †1745 et Jean-Baptiste †1782), de Roland Marais (†1750), de Jacques Morel ou de Charles Dollé, de cette génération qui lutta pour « défendre la basse de viole contre les prétentions du violoncelle » comme l'écrivait Hubert Le Blanc, celle qui assista au déclin de l'instrument que commençaient à délaisser les classes fortunées et dont rien ne put enrayer la disparition.

Bien qu'il fut le compositeur le plus prolifique pour cet instrument après Marais et qu'il en ait toujours été regardé comme l'un des grands maîtres, sa biographie est restée jusqu'à maintenant limitée à une courte étude parue en 1910¹. S'il n'a pu jouir de la même considération que ses cousins germains les Caix de Lyon – qui occupaient des postes prestigieux à la cour mais ne publièrent presque pas – il reçut cependant les honneurs du public avec des productions musicales assez estimées. Ce silence biographique demeure paradoxal face à l'abondance des documents d'archive qui permettent aujourd'hui de reconstituer sa carrière. La présente étude a pour ambition de combler cette lacune : elle s'appuie sur de nombreux actes dont la recherche a commencé en 2004 et a bénéficié de l'aide significative de M. Frédéric Michel, que nous tenons à remercier ici. La masse des documents, l'état lacunaire des registres paroissiaux et le nombre d'homonymes

1. Lionel de La Laurencie, « Les De Caix et les De Caix d'Hervelois », *Guide musical*, 56 (1910), p. 528-530.

dans sa région ont rendu cette tâche longue et il a fallu une dizaine d'années pour en venir à bout².

Ainval et le mariage des parents en 1667

Le berceau de la famille de Louis d'Hervelois de Caix est un hameau picard dénommé Ainval [Inval]³ situé dans le département de la Somme, à environ 27 km au sud-est d'Amiens, arrondissement de Montdidier, canton d'Ailly-sur-Noye. La population était de 190 habitants en 1698 et de 40 feux en 1709... Au XVI^e siècle déjà, sa cure comprenait à la fois l'église Saint-Martin et l'église Saint-Léonard de Septoutre administrée dès avant 1692 par le curé Lequien, peut-être celui-là même qui baptisa Louis en 1677.

La seigneurie d'Ainval avait appartenu à la famille de Partenay [Parthenay] depuis le début du XVI^e siècle⁴; elle passa à la fin du XVII^e siècle à Pierre-Jean Millon de La Morlière (1646-1731), gouverneur de Montdidier. Les familles les plus représentées à Ainval étaient les de Caix [Decaix, Decay, Dequay], les d'Hervelois [Dervelois, Derveloix, Dervilois, Derviloix, Dervois, Dervoilx...], les de Gouy, de Vollene [Vellenne] et Thibault.

Louis Dervellois, père de Louis d'Hervelois de Caix, apparaît pour la première fois dans les archives en 1667 sur son contrat de mariage⁵ avec Marie de Caix. Y sont mentionnés son père Florimond, charpentier et tisserand, son beau-frère Jacques Dodo, berger, son oncle François et son frère Robert, tous deux laboureurs, demeurant à Ainval. Du côté de la mariée sont présents son père Jacques de Caix, manouvrier⁶, Angélique de Caix, sa mère, ainsi que ses oncles Claude de Caix, greffier d'Ainval, et François Godde, laboureur, tous demeurant audit lieu. Florimond donne à son fils la moitié de sa maison d'Ainval dans laquelle le couple va vivre, une terre et « tous et chacung les outils servant à son métier de charpentier et de tisserand⁷ », tandis que la future épouse reçoit

2. Sauf mention contraire, les références concernent les Archives nationales, Paris (MC = *Minutier central des notaires*, Y = *Insinuations du Châtelet de Paris*) ou les Archives de Paris (DC6 = *Insinuations d'actes immobiliers*).
3. Voir une notice sur Ainval aux pages 178-184 du *Dictionnaire historique et archéologique de la Picardie. 4: arrondissement de Montdidier, cantons de Montdidier, Ailly sur Noye et Moreuil* (Paris et Amiens: Picard, 1927). Ainval a fusionné en 1829 avec le hameau de Septoutre et l'ensemble fut réuni à la commune de Grivesnes en 1965.
4. Samuel Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey...* (Lyon: J. A. Huguetan et M. A. Ravaud, 1650), p. 308-309.
5. AD Somme, 3 E 666 pièce 58 (1^{er} mai 1667).
6. Ancienne dénomination d'un ouvrier journalier ou saisonnier (agricole ou non).
7. Louis Dervellois est qualifié de tisserand dans tous les actes retrouvés: 3 E 667 du 24 avril 1668, 3 E 669 du 31 novembre 1671, 3 E 669 du 31 novembre 1671 et 3 E 674 du 16 juin 1676.

de ses parents quelques terres, une rente de 60 lt, une vache, deux bêtes à laine et deux agneaux, un lit et deux paires de draps... L'acte révèle une parentèle modeste, qui ne sait pas toujours écrire ni signer mais qui fait à sa progéniture le sacrifice d'une part sensible de sa fortune en l'établissant avec un patrimoine réduit mais vital⁸.

Du côté des d'Hervelois, les ascendants sont peu visibles. Louis le père apparaît comme charpentier dans des actes de 1671 et 1676; il est qualifié de laboureur dans un autre de 1678⁹. Il n'apparaît dans aucun registre paroissial d'Ainval, de Septoutre, de Grivesnes ni d'Esclainvillers; les dates de son décès et de celui de sa femme sont encore inconnues mais antérieures à 1714¹⁰. Il avait une sœur mariée à Jacques Dodo, et un frère Robert identifié dans quelques actes. Laboureur à Ainval¹¹, c'est lui qui sera l'un des experts aux biens engagés à la création de rente de Louis de Caix en 1678 (voir plus bas)¹².

Le patronyme d'Hervelois est courant à Ainval et à l'entour, mais ni les registres paroissiaux ni les actes notariés n'ont permis de reconstruire une généalogie définitive. Les d'Hervelois sont d'un niveau social modeste, puisqu'on n'y rencontre que des laboureurs, des charpentiers, au mieux un cabaretier ou un meunier. Les nombreux terrains cités sous leur nom révèlent une tribu bien implantée dans ce terroir.

Du côté des Caix, à Ainval

L'histoire de cette ancienne maison picarde est retracée par le vicomte Amédée de Caix de Saint-Aymour, un de leurs descendants¹³. L'ancienne famille des Caix, propriétaire du fief de Caix-en-Santerre (arrondissement de Montdidier) depuis le XI^e siècle, tomba en roture au XVII^e siècle au point de perdre sa seigneurie. Elle ne retrouva l'aisance qu'au siècle suivant mais pendant les années obscures qu'elle traversa les de Caix les plus notables ne perdirent jamais la mémoire de

8. Louis acheta pour 81 lt à Mary Decaix marchand houpplier demeurant à Sauviller un terrain au lieu dit Le Moulin à Ainval pour tenir lieu de propre à sa femme Marie Decaix. 3 E 667 du 24 avril 1668.
9. Respectivement, 3 E 669 pièce 199 (31 novembre 1671): achat de terre, 3 E 674 pièce 135 (27 mai 1676): achat de terrain à Jean de Caix de Sourdon, 3 E 676 pièce 176 (11 septembre 1678): voir plus bas.
10. Ils sont déclarés défunts dans l'acte de mariage de Louis d'Hervelois en 1714.
11. 3 E 675 (17 octobre 1677).
12. On trouve aussi un homonyme, né d'autres parents: voir son contrat de mariage en 3 E 681 pièce 97 (26 juin 1684).
13. Amédée de Caix de Saint-Aymour, *La Maison de Caix, rameau mâle des Boves-Coucy: notes et documents pour servir à l'histoire d'une famille picarde au Moyen-Âge (XI^e-XVI^e siècles)* (Paris: Honoré Champion, 1895).

ces origines nobles, s'en réclamant à l'occasion. Ils sont restés nombreux à Ainval et dans la contrée, où ils formaient une tribu plus solidement établie encore que les d'Hervelois.

Un acte important¹⁴ éclaire la famille de Marie de Caix, mère de Louis d'Hervelois de Caix: le 11 septembre 1678, François de Vellenne dit Petit et Louis Dervelois, laboureur, demeurants à Ainval, accompagnés de Jacques Du Boille, charpentier, demeurant à Septoutre, de François de Caix, laboureur, demeurant à Esclainvillers, et de Simon Lepage, laboureur, demeurant à Sourdon firent donation d'une rente perpétuelle de 100 lt « pour la bonne amour et amittyé qu'ils ont tousjours portez et portent en la personne de Louis de Caix, leur frère [et beau-frère], étudiant au séminaire de la ville d'Amiens y demeurant, natif dudit village d'Inval [...] pour à luy parvenir aux saints ordre de prebtrize ». Ils constituaient ainsi la rente sacerdotale de Louis de Caix¹⁵, l'oncle de Louis d'Hervelois de Caix.

Deux jours plus tôt, Jacques de Caix, manouvrier demeurant à Paris faubourg Saint-Martin chez le boulanger Louis Le Vasseur, avait fait donation¹⁶ à son fils d'une maison et héritage sise à Ainval avec trois quartiers de terre d'une valeur de 100 lt, par contrat passé devant Ogier et Levasseur, pour « contribuer autant qu'il lui est possible à l'establissement de M^e Louis de Caix son fils et pour luy donner moyen de subsister et avoir un tltre pour son ordre de prebtrize ».

Le premier des deux actes révèle que Marie de Caix avait une nombreuse fratrie: Louis, François, Élisabeth et deux autres sœurs respectivement mariées à Jacques Du Boille, François de Vellenne et Simon Lepage. On ne sait rien de l'ascendance de leurs parents Jacques et Angélique de Caix. Les deux actes montrent que tant la fratrie de Louis que son père plaçaient de grands espoirs dans le jeune homme parti étudier à Amiens. Sans doute poussé par le besoin, Louis ne tardera pas à revendre la donation paternelle à son beau-frère François de Vellenne¹⁷.

14. 3 E 676 pièce 176 (11 septembre 1678).

15. La rente sacerdotale est une rente qu'un ecclésiastique doit s'assurer pour sa subsistance avant qu'il soit attaché au service d'une église. Du milieu du xvi^e siècle à la fin du xviii^e siècle, son revenu minimal évolue entre 50 et 150 lt par an (*Encyclopédie*).

16. Paris AN: MC XLV, 245 (9 septembre 1678). Cinq jours avant, Louis avait passé à Montdidier une procuration à Louis Coqueley, huissier ordinaire du roi, pour accepter à sa place la donation que lui fera son père Jacques de Caix. AD Somme: 3 B 186 1 (4 septembre 1678). Une copie est annexée à l'acte de donation du 9 septembre.

17. 3 E 676 (2 octobre 1678), revente par Louis Decaix, étudiant demeurant en la ville d'Ainval, à François de Vellenne dit Le Petit, charpentier demeurant à Ainval, d'une maison, etc., pour 200 lt.

Du côté des Caix, à Paris

Louis de Caix, oncle maternel de Louis d'Hervelois de Caix, a sans doute été un personnage clé dans la vie et la carrière de son neveu : les actes montrent qu'ils restèrent proches toute leur vie. Né à Ainval au milieu du XVII^e siècle, étudiant au séminaire d'Amiens, il est ordonné prêtre vers 1678. Sa carrière nous échappe jusqu'à sa réception comme chapelain ordinaire de la Sainte-Chapelle du Palais sous la prébende de Monseigneur Gobert, le 22 juillet 1684. Il y reste jusqu'en 1715 et apparaît régulièrement dans les registres capitulaires¹⁸. On y relève notamment des paiements pour avoir chanté deux passions dans la Semaine sainte les 9 mai 1685 et 4 septembre 1689 et plusieurs demandes de congé pour diverses raisons. Son service ne semble pas avoir été au-dessus de tout reproche car une décision du 16 janvier 1694 rapporte qu'il est envoyé quelques mois en retraite au séminaire du Mont-Valérien avec suspension de son traitement « à cause de sa précipitation en disant la messe et autres dérèglement de sa vie dont il a négligé de se corriger »¹⁹.

Il quitte la Sainte-Chapelle en 1715 pour Lyon²⁰ à l'époque où son neveu se débat dans des problèmes financiers (il lui avait d'ailleurs prêté 2 600 lt). À six reprises entre 1716 et 1726, il nomme son neveu procureur et lui fournit des certificats de vie pour qu'il puisse toucher à sa place les remboursements et arrérages de rentes qu'il s'était constituées à Paris ainsi que les arriérés de ses traitements de la Sainte-Chapelle²¹. Ces actes le montrent habitant rue Saint-Jean (1716), rue du Gourguillon (1717), le bourg de la Guillotière (1719), rue de la Poulaille (1724), rue Saint-Paul (1726) et il semble avoir eu des liens avec la branche lyonnaise des Caix pendant cette période. Revenu à Paris, il est le 26 avril 1730 parrain de sa petite nièce Angélique Théodore, dernière fille de Louis d'Hervelois de Caix, après quoi on perd sa trace.

Au-delà de la figure particulière de Louis, il faut citer la famille d'Adrien III de Caix²², aussi originaire d'Ainval et implantée à la Chancellerie du Palais²³.

18. Paris AN : LL 606-611, registres capitulaires de la Sainte-Chapelle. Certaines des mentions sont citées dans Michel Brenet, *Les musiciens de la Sainte-Chapelle du Palais* (Paris : Picard, 1910) aux pages 240-278.
19. Les cinq actes cités sont en LL 606 f. 164r, f. 201v, f. 216v, LL 607 f. 238r et LL 608 f. 79v.
20. Le 20 novembre 1715, le logis « autrefois occupé par Me De Caix » est réaménagé pour y loger quelqu'un ; le 11 décembre le chapitre réattribue sa cave et le 11 juillet son appartement (LL 611 f. 157v, 156v et 167r).
21. Ces procurations sont en général annexées aux actes de constitution de ces rentes : voir MC LXVI 347 (6 février 1714), LXVI, 361 (25 novembre 1716), LXVI, 365 (11 janvier 1718), CXII, 500 (6 août 1724), CXII, 503 (15 janvier et 12 février 1726).
22. Troisième du nom, pour reprendre la numérotation de Caix de Saint-Aymour. Il l'évoque page 238 de son ouvrage.

Il était l'un des deux « gardes du corps du Roi en la prévôté de l'hôtel, près la personne de Mgr le Chancelier ». Entré à la chancellerie vers 1651²⁴, il se marie en 1666 avec Marie Charlotte Pioche²⁵, fille de feu Michel Pioche contrôleur des baillages et salines de Paris et chef d'office du chancelier Pierre Séguier. Parmi les témoins figurent le chancelier et sa femme Madeleine Fabry, ainsi que Marguerite Louise de Béthune comtesse de Guiche.

Son frère Claude de Caix est d'abord contrôleur du Roi au domaine de Melun, eaux et forêt de Bierre ; il se marie²⁶ en 1660 avec Marie de Boisrouvray, fille du procureur au siège présidial de Bourgon en Mayenne. À sa mort en août 1674, il est décrit²⁷ comme chef d'office du feu chancelier (donc successeur de Michel Pioche). Il a aussi été contrôleur du domaine de Fontainebleau.

Marie de Caix, sœur d'Adrien III et de Claude, épouse Alexandre Preverel, marchand à Quiry-le-Sec en Picardie : elle a une fille Anne dont le contrat de mariage avec Nicolas de Caix receveur d'Ainval est dressé à Paris²⁸. Elle est assistée par sa tante Marie de Boisrouvray ; le marié est fils de Simone de Caix et de Claude de Caix, greffier d'Esclainvillers. Ils baptisent plusieurs enfants à Ainval²⁹. Françoise de Caix, seconde sœur d'Adrien et de Claude, est mariée à Louis Thibault, laboureur à Ainval ; leur fils Martin est valet de chambre de la chancelière douairière³⁰.

La famille d'Adrien III de Caix, qu'on voit travailler tout près du chancelier Séguier et de sa femme, a donc gardé des liens forts avec Ainval et la famille de Louis de Caix. Il est fort possible que ces « Caix de la Chancellerie » aient pu influencer sur la nomination de Louis à une chapellenie de la Sainte-Chapelle (qui était l'église desservant la Chancellerie), une quinzaine d'années avant que Louis d'Hervelois « de Caix » ne suive le même chemin.

On observe que notre musicien éditera ses œuvres sous le nom de « Caix d'Hervelois » alors qu'il signe tous ses actes « D'Hervelois de Caix » ou « D'Hervelois » tout court. Il signifiait sans doute qu'il se sentait plus redevable de son ascension sociale à sa famille maternelle qu'à sa famille paternelle, au nom moins connu et à l'ascendance plus modeste. Nous avons résolu ici de l'appeler

23. Des de Caix natifs d'Ainval étaient déjà présent à Paris, comme l'atteste le mariage d'un François Decaix, maître tailleur d'habits, fils de feu François Decaix, laboureur d'Ainval, avec Marie Devilliers : MC XXIX, 181 (7 mars 1644).

24. AD Yvelines : 3 E 44 17 (7 juillet 1695), convention.

25. MC XXXV, 293 (28 avril 1666).

26. MC LXXXV, 178 (10 novembre 1660) : contrat de mariage.

27. MC LXXXV, 206 (13 août 1674) : inventaire après décès.

28. MC LXXXV, 246 (14 juillet 1688) : contrat de mariage.

29. En 1692, 1698 et 1701 : voir les BMS d'Ainval.

30. AD Somme : 3 E 673 pièce 151 (4 octobre 1675).

« Louis d'Hervelois de Caix », nom qui a le triple avantage de le distinguer de son père Louis d'Hervelois, de son oncle Louis de Caix et de ses cousins les Caix de Lyon.

Jeunesse, formation et adresses parisiennes

7

Louis d'Hervelois de Caix naît à Ainval à la mi-septembre 1677, de Louis Dervelois et Marie Decaix – sa date de naissance est déduite de son acte de sépulture. On ne lui connaît aucun frère ni sœur ; rien non plus de sa jeunesse ni de son premier apprentissage de la musique. Rien, hélas, sur un éventuel passage à la maîtrise de la cathédrale d'Amiens³¹. L'étape suivante se situe à Paris, lorsque le 3 août 1697 une délibération capitulaire³² rapporte que

Ce mesme jour [la Compagnie a arrêté] sur ce que Monsieur Dongois avé représenté à la compagnie que M^c Louys de Kais chapelain ordinaire a avec luy un neveu qui s'estudie à jouër de la basse de viole dont le bruit l'incomode ; que puisqu'il y a dans le mesme escalier une chambre qui n'est point occupée, il prie la compagnie d'en permettre l'usage à son neveu à condition d'en rendre la clef sitot qu'elle la desirera, l'affaire mise en délibération elle luy a acordé l'usage de lad. chambre.

Pourquoi Louis est-il à Paris en 1697 ? La mort prématurée de ses parents – disparus avant 1714 – l'aurait-elle mis sous la protection de son oncle maternel Louis de Caix ? Aurait-il montré des dons précoces qui auraient convaincu ses parents de l'envoyer à Paris, profitant du réseau des Caix ? L'instrument joué par le neveu appartient en fait à François Chaperon [Chapperon], maître de musique de la Sainte-Chapelle³³, qui le lègue l'année suivante à son domestique avec quelques autres instruments :

Je donne et legue à Armand mon domestique pareille somme de cent livres une fois payée, et outre ce la bonne basse de violon dont il se sert actuellement, celle qui est chez Mr D'Artois, qui m'appartient, le tuorbe et l'autre

31. Il aurait pu être enfant de chœur à la cathédrale d'Amiens, ville proche d'Ainval, mais les archives de cette maîtrise, quoique riches, sont muettes à son égard (AD Somme : 4 G).
32. Paris AN : LL 609 f. 31r-31v (*Registres capitulaires des décisions de la Sainte-Chapelle*, 3 août 1697). Cité par M. Brenet, *op. cit.*, p. 258. Il est exclu que cet épisode concerne François Joseph de Caix, qui n'avait qu'environ 5 ans à cette époque.
33. François Chaperon, maître de musique de la Sainte-Chapelle de 1679 à sa mort (1698), après l'avoir été à Saint-Germain l'Auxerrois à partir de 1665 environ. Sur la musique à la Sainte-Chapelle à la fin du xvii^e siècle, voir M. Brenet, *op. cit.*, et Patricia Ranum, *Portraits around Marc-Antoine Charpentier* (Baltimore : auteur, 2004), chap. V, p. 241-250.

basse qui est dans mon cabinet long, et la violle qui est chez Mr de Kays, chapelain ordinaire de la Ste Chappelle³⁴.

Dernier indice qu'on possède sur la formation de Louis : le *Mercure de France* de juin 1738, dans un mémoire anonyme pour servir à l'histoire de la musique vocale et instrumentale, précise pages 1117-1118 que

L'illustre Marais, sous le dernier règne, fut le premier qui en joua dans une si grande perfection, qu'après lui, quoiqu'il ait fait de très habiles élèves [...] on peut dire que si quelques-uns l'ont égalé, personne ne l'a surpassé. Il a laissé des fils véritablement héritiers de ses talents ; ainsi que d'autres excellents maîtres, tels que Caix, d'Hervalois, Allari, Forcroix³⁵.

Dans ces quatre noms, on reconnaît François Joseph de Caix, Louis d'Hervelois de Caix, Hilaire Verloge dit Alarius et Forqueray.

Si l'on considère que Marais fut élève de Chaperon de 1667 à 1672 à la maîtrise de Saint-Germain l'Auxerrois³⁶, que Louis fut élève de Marais et qu'on l'entend faire ses gammes en 1697 à la Sainte-Chapelle sur une viole prêtée par Chaperon à son oncle Louis de Caix, on peut conjecturer que Chaperon vieillissant a pu être un des premiers maîtres de Louis à la Sainte-Chapelle – peut-être pour la composition ? – et qu'il a pu mener tout naturellement son élève à Marais.

Après l'épisode de la Sainte-Chapelle, dix ans passent avant qu'on entende parler à nouveau de Louis. Il s'installe comme maître de basse de viole à Paris, indépendant de toute institution. Sa carrière est longue, ponctuée par les parutions de ses œuvres entre *ca* 1708 et 1753. Il a sûrement eu de nombreux élèves, dans les milieux bourgeois et noble, dont certains sont évoqués plus bas. Il se fait appeler « Maistre de basse de viole » ou « monstrant à jouer de la basse de viole » dans tous les actes où il précise son état, à deux exceptions près en 1733 et 1740, où cette mention se réduit à « Maistre de viole ». Ses adresses à Paris se succèdent ainsi :

- En 1709, cloître et paroisse Saint-Jacques de la Boucherie (locataire)³⁷.
- Vers 1708-1711 : rue et paroisse Saint-Sauveur³⁸ (locataire).

34. MC LXIX, 171 (12 mai 1698) : testament de François Chaperon, cité d'après Patricia Ranum, « Testament of François Chaperon », http://ranumspanat.com/chaperon_will.html (consulté en août 2014).

35. Passage repris et simplifié par Pierre-Louis d'Aquin de Chateau-Lyon dans son *Siècle littéraire de Louis XV ou lettres sur les hommes célèbres* (Amsterdam/Paris : Duchesne, 1754), p. 142.

36. Sylvette Milliot et Jérôme de La Gorce, *Marin Marais* (Paris : Fayard, 1991), p. 15-17.

37. MC IX, 575 (6 juillet 1709).

38. Période donnée d'après le premier tirage parisien du *Premier livre de viole* (V1).

- En 1714, rue Michel Le Comte paroisse Saint-Nicolas des Champs³⁹ (locataire).
- En 1715, rue de la Sourdière paroisse Saint-Roch⁴⁰ (propriétaire, maison vendue en mai 1716).
- En 1716-1724, rue des Prouvaires [Prouvelles] paroisse Saint-Eustache⁴¹ (locataire).
- En 1724, rue Royale paroisse Saint-Paul⁴² (propriétaire).
- En 1726-1730, rue de l'Arbre sec paroisse Saint-Germain l'Auxerrois⁴³ (locataire).
- En 1731-1759, rue du Jour paroisse Saint-Eustache (propriétaire). D'abord en 1731 « chez un horloger » ou « devant S. Eustache, à la tour d'or », puis « vis à vis le grand portail de St. Eustache, au signe de la croix »⁴⁴.

Théodore Angélique de Pressigny, son épouse

Théodore Angélique de Pressigny, veuve de François Anglard, maître chirurgien et bourgeois de Montluçon, épouse Louis le 7 février 1714⁴⁵. Ses témoins de mariage sont notamment Timoléon d'Amorezan de Pressigny (*ca* 1655-*ca* 1726, son père supposé) et son épouse Marie Elisabeth d'Alègre (*ca* 1663-1754), deux de leurs filles et leurs maris Pierre Jacques Moreau de Nassigny et Jean Moreau de Séchelles (qui sont frères), enfin Simon Clapeyron, marchand et banquier lyonnais lié aux Moreau. Timoléon d'Amorezan de Pressigny était ancien conseiller au Parlement, Pierre Jacques était président en la première chambre des Requête, son frère Jean sera un intendant puis un ministre de Louis XV ; il s'agit donc d'une famille de notables. Les principaux témoins du marié sont son oncle Louis de Caix chapelain de la Sainte-Chapelle et les sieurs « Lalande et Rebel, ordinaires de la musique du Roi⁴⁶ ».

39. Nous donnons à chaque fois les sources de la mention la plus ancienne et la plus récente : MC LXVI, 337 (contrat de mariage, 7 février 1714); LXVI, 339 (achat de la rue de la Sourdière, 19 mai 1714).
40. MC LXVI, 356 (26 à 28 juin 1715).
41. MC LXVI, 358 (6 mars 1716), CXII, 606 (18 mars 1724).
42. MC CXIII, 307 (6 juillet 1724), CXII, 500 (6 août 1724).
43. MC CXII, 503 (15 janvier 1726), CXVI, 337 (17 août 1730).
44. MC XXIII, 477 (27 mai 1731), CXII, 574 (12 novembre 1759). L'existence de ces trois enseignes dans la rue du Jour n'implique pas qu'il a occupé trois logis différents : celles-ci changent en fonction de l'occupant de la boutique qui occupe le seuil de la maison.
45. MC LXVI, 337 (7 février 1714) : contrat de mariage.
46. Il s'agit de Pierre Gouïn de La Lande, un des 24 violons du roi, violoniste de l'opéra, que Marcelle Benoît mentionne entre 1715 et 1730 ; sa signature se retrouve sur une constitution signée *Pierre Gouïn de Lalande* (MC LXVI, 405, 18 janvier 1721). L'autre est Jean-Féry Rebel, qui eut les mêmes fonctions, aussi compositeur de musique de la Chambre à partir de 1726 ;

Le mariage se fait en communauté de biens; l'épouse apporte en dot la même somme que lors de son premier mariage, soit 30 000 lt. Une partie lui est payée comptant par son père pour le rachat de terres à elle données à son premier mariage. Un tiers des 30 000 lt entre dans la communauté, les deux autres tiers lui restant en propre, que l'époux est chargé de placer. L'apport de l'époux, probablement faible, n'est même pas mentionné. Un douaire de 1 000 lt est prévu.

On relève que Théodore Angélique n'apparaît jamais dans les actes avec le patronyme d'Amorezan de Pressigny; son père n'y est jamais cité comme tel, alors que lui et deux de ses filles sont les premiers témoins nommés du mariage. Le contrat de 1714 fait mention d'un premier contrat de mariage passé en 1705 avec François Anglard⁴⁷; il apparaît enfin que Théodore Angélique était alors mariée sous le patronyme de Berton, comme l'atteste un acte de baptême où elle intervient comme marraine sous le nom de « damoiselle Theodore Angélique Berton épouse de François d'Anglard⁴⁸ ». De ce mariage elle avait eu un fils, Timoléon François, mort à huit mois⁴⁹.

De tout cela, on peut déduire que Théodore Angélique était une fille illégitime⁵⁰, que son père avait d'abord mariée en province à un chirurgien résidant dans ses seigneuries de Pressigny et autres lieux. Ayant perdu son mari et son fils, elle obtint de se remarier à Paris aux mêmes conditions avec un homme aisé mais d'ascendance bien plus modeste que celle des maris de ses sœurs, sans porter le patronyme de son père. Le fait que celui-ci l'ait dotée de 30 000 lt lors de son premier mariage et qu'il lui ait donné des terres à cette occasion montre à tout le moins qu'il ne l'avait pas négligée.

Peu après leur mariage, le 14 juin 1715, les époux d'Hervelois de Caix obtiennent du Châtelet de Paris une sentence de séparation de biens⁵¹. Son mari avait à ce moment des difficultés financières sérieuses et elle put ainsi sauvegarder son patrimoine. Comme Louis ne peut lui rembourser immédiatement sa dot elle fait procéder le 19 juin suivant à la vente des meubles de son époux, dont elle retire 3 510 lt qu'elle retient pour elle.

Théodore Angélique meurt en couches le 9 mai 1730, après la naissance de sa fille Angélique Théodore, sans testament ni inventaire. La dette de 30 000 lt

sa signature se retrouve sur ses *Sonates à violon seul... livre II^e* (Paris: Foucault, 1713) à Paris BNF (Mus.): VM7-704.

47. Contrat passé devant Coffin, notaire royal à La Crête (commune d'Audes, Allier) le 15 janvier 1705, minute indisponible. François Anglard, maître chirurgien à Audès, est né le 31 octobre 1668 dans cette localité.
48. AD Allier, BMS de Bizeneuille, baptême de Théodore Angélique Lancel, 25 octobre 1706.
49. AD Allier, BMS de Chazemais, sépulture du 31 août 1707.
50. Cette déduction revient à MM. Frédéric Michel et Thierry Pingault.
51. L'acte n'a pas été retrouvé; il est cité dans l'acte d'union des créanciers des 28-26 juin 1715 (MC LXVI, 356).

de Louis envers elle, porteuse d'intérêts, sera transportée vers ses enfants lors de la liquidation de sa succession⁵², qui n'intervient qu'en 1766 en même temps que celles de son mari et de son fils Jean Charles. C'est cette liquidation qui précise la date de sa mort, aucun acte de sépulture n'ayant été retrouvé.

Timoléon Louis, le fils infirme

Né vers mi-décembre 1714 et aîné des enfants, Timoléon Louis a été « infirme de corps et foible d'esprit » tout au long de sa vie ; il n'a jamais été autonome et est resté à la charge de sa famille. Il savait signer, lire, connaissait les rudiments de la religion mais ne savait pas la valeur de l'argent. Son père constitue deux rentes viagères sur sa tête⁵³ en 1723 et 1724. Le 14 octobre 1746, un procès-verbal d'interdiction vient conclure une requête faite par son père, qui oblige désormais Timoléon à faire gérer sa vie et ses biens par un curateur. Son premier curateur n'est autre que son père, qui le place en pension chez les Révérends Pères pénitents du tiers ordre de Saint-François de Notre-Dame de Chéry, à Vailly-sur-Aisne. Après la mort de Louis en 1759, il revient à Paris, placé en pension avec domestique. Ayant hérité du quart des biens de ses deux parents, Timoléon continue à en percevoir les revenus, de même il reçoit le tiers de l'héritage de son frère cadet Jean Charles. Après 1759, ses curateurs sont souvent des membres de la famille. Il meurt le 1^{er} janvier 1792, habitant alors dans une maison appartenant à sa famille. Sa nièce Angélique-Marie Vermonnet est son unique héritière, toute sa fratrie étant morte avant lui.

Angélique, fille mariée à Jacques Vermonnet

Seconde des enfants vivants, elle est née avant 1721, devient marraine de sa sœur cadette Angélique Théodore et se marie le 29 juillet 1744 avec Jacques Vermonnet (1713-1784), fourrier de l'Artillerie de France et veuf de Marie Henriette Hellaud. Son père la dote de 1 000 lt réparties en quatre rentes, du quart des revenus des biens de sa mère défunte et de la rente d'une tontine passée en 1734. Elle est mariée en communauté de biens ; son mari apporte une rente totale de 1 750 lt, un capital de 16 600 lt en argent comptant et en portion d'un office de juré aulneur et visiteur de toile à Paris, outre son office de fourrier de l'artillerie. Angélique meurt en couches, neuf jours après la naissance

52. MC XLI, 595 (12 septembre 1766) : compte de liquidation résumé plus bas.

53. Là encore, le nombre important de documents retrouvés sur les enfants nous a fait reporter leur mention dans le preprint déposé sur HAL ; nous ne donnons ici qu'une synthèse sur leurs vies, qui sont sans rapport avec la musique.

d'Angélique Marie (16 juin 1747-29 mars 1835)⁵⁴. La famille louait rue Simon Lefranc une des maisons appartenant à son père ; son inventaire après décès révèle un intérieur aisé, où se distinguent un pupitre à musique et deux basses de viole – probablement a-t-elle été une élève de son père. Vermonnet se remarie ensuite avec Marie-Émilie de La Mouche.

Jean Charles, le fils mort aux Indes

Né entre octobre 1721 et octobre 1722, il est le troisième des enfants vivants. Comme ses frères et sœurs il a bénéficié d'une tontine constituée par son père. Ce garçon avait empoché, dilapidé et joué des sommes – probablement des loyers – que son père l'envoyait percevoir en ville, au point que celui-ci demanda et obtint qu'il fut incarcéré – il part à la prison Saint-Lazare le 15 octobre 1740. Il sort de prison le 29 janvier suivant pour s'engager dans la Compagnie de Bessan, qui avait ses quartiers à Lorient pour servir à la défense de la Compagnie des Indes, tant à Lorient qu'en outre-mer. Embarqué à Lorient, il arrive en Inde peu après, monte en grade et participe à quelques succès militaires contre les Indiens dans la principauté d'Arcatte, dont la presse parisienne se fait parfois l'écho.

Le 12 novembre 1757, Charles Joseph Patissier de Bussy, commandant les forces françaises au Deccan, signe à Jean Charles une reconnaissance de dette pour la somme considérable de 33 000 roupies, soit 79 200 lt – on peut supposer que l'argent a pu servir à la solde et au ravitaillement de ses troupes, alors démotivées et désorganisées. Peu après, Jean Charles est fait prisonnier alors qu'il est stationné au fort de Ganjam. Il est conduit au fort de Kimbhiri où il meurt dans les fers le 22 mars 1762, probablement de maladie et d'épuisement. Il existe deux récits assez documentés de sa capture et de sa captivité. Après que sa mort ait été confirmée par la Compagnie des Indes en 1764, son inventaire après décès est dressé en 1765 et sa succession liquidée en 1766 avec celle de ses deux parents. Il avait été décoré de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, avant novembre 1759.

Jacques Pierre, mort jeune

On connaît seulement sur ce garçon deux rentes viagères de 160 lt et 300 lt constituées par son père en 1723 et 1724. Il est probablement mort jeune, en tout cas avant juillet 1744, n'étant pas cité au mariage de sa sœur Angélique.

54. Elle a été mariée à François Michel Vermeil (1730-1810), avocat au Parlement. De ce mariage sera issue la seule descendance de Louis d'Hervelois, où s'illustrent les branches Chanlaire, Cibot et Fossé d'Arcosse, notamment dans la peinture et dans l'édition.

Angélique Théodore, fille mariée à Gilles Boucher de La Richarderie

Elle est née le 26 avril 1730 et fut baptisée le lendemain à Saint-Germain l'Auxerrois. Son parrain est Louis de Caix, prêtre chapelain de la Chancellerie, et sa marraine sa sœur aînée. Son père constitue une tontine à son profit en 1735. Le 10 août 1749, son père la nomme légataire universelle et exécutrice testamentaire avec mission de fournir leur légitime à chacun de ses frères. Le 6 juin 1758 son père lui fait donation des maisons de la rue Traversière et de la rue du Jour, avec réserve d'usufruit, pour une valeur évaluée à 60 000 lt. Ce faisant, il la place en position de chef de famille, pour assurer après sa disparition l'avenir d'une fratrie très éprouvée. Elle fait honneur à cette responsabilité en s'abstenant de sa part de la succession paternelle trois jours avant son mariage.

Elle se marie le 20 janvier 1760 avec Gilles Boucher de La Richarderie (1713-1827), avocat au Parlement de Paris et homme de lettres. Elle apporte les deux maisons reçues de son père et sa communauté de biens est limitée à 6 000 lt. Les documents qu'on possède sur elle montrent qu'elle gère activement ses immeubles et qu'elle n'a pas eu d'enfants vivants. Elle meurt prématurément le 22 octobre 1771 ; son inventaire révèle l'achat d'une maison en 1766 à Farey, près de Dammarie-les-Lys. Il mentionne également deux actes relatifs à une dette due à Louis d'Hervelois de Caix par un « sieur de Caix pensionnaire de Monseigneur le duc d'Orléans », qui ne peut être que Paul de Caix, fils de François Joseph. Le couple semble avoir eu à cœur d'apurer les comptes familiaux – fort complexes – quitte à vendre quelque biens pour ce faire. Quelques semaines après l'inventaire, un arrangement intervenu entre Gilles Boucher de La Richarderie et François Michel Vermeil (mari d'Angélique-Marie Vermonnet et curateur de Timoléon) permet de liquider les derniers points de la succession. Son mari se remarie en 1772 avec Geneviève Jeanne Dauvergne et meurt en 1827.

Les maisons

Louis D'Hervelois de Caix passa une bonne partie de sa vie à constituer un capital immobilier pour sa famille. Là où d'autres avaient préféré investir en terres ou en offices royaux, il a préféré investir dans la pierre, achetant neuf propriétés parisiennes et une maison de campagne entre 1714 et 1739. S'il en habita certaines, d'autres étaient clairement destinées à produire des bénéfices locatifs.

Première acquisition, la maison de la rue Royale⁵⁵ fut achetée pour 13 000 lt le 11 mai 1714 à Pierre René Brisay comte de Denonville. Elle est financée avec la

55. La maison n'est pas localisée. Tous les actes relatifs aux maisons sont cités dans le preprint déposé sur HAL.

dot de Théodore Angélique et affectée à son douaire – elle est donc insaisissable, le loyer produit devant constituer la rente du douaire. La saisie qui en est faite en 1715 est effectivement levée le 15 avril 1716. Louis habitait cette maison en juillet 1724; il s'en est servi entre 1726 et 1758 pour garantir au moins huit rentes. Avant 1763, elle était louée 730 lt par an, puis 800 lt. Lors de la liquidation des successions de 1766, elle était estimée 11 650 lt. Elle est finalement vendue par Angélique Théodore et son mari en février 1770 pour 15 000 lt.

Seconde maison acquise avec la dot de Théodore Angélique et dix jours après la première, la maison de la rue de la Sourdière⁵⁶ ne pourra pas être conservée. Acquise pour 30 000 lt le 19 mai 1714, elle sert comme la première de garantie au douaire de Théodore Angélique et de caution pour plusieurs actes d'achat ou de rente. Elle est également saisie en 1715, bénéficie d'une mainlevée mais doit être vendue le 1^{er} mai 1716 pour 30 000 lt, pour apurer les créances du propriétaire.

Vite remis de ses déboires, Louis achète trois ans plus tard une autre maison au comte de Denonville, sise rue de Montreuil⁵⁷ au faubourg Saint-Antoine. Le bien est acquis pour 17 000 lt. Les deux corps de logis sont longtemps loués pour environ 700 lt par an, et sont finalement revendus en 1755 pour 12 000 lt.

Louis achète le 4 mai 1726 un bien de campagne⁵⁸: le domaine et château de Montguichet, à cheval sur les paroisses de Gagny [Gaigny] et Montfermeil, avec 120 arpents de terres ou de bois. Il appartenait à Jean Baptiste Lemercier de La Sal, financier, fermier général et amateur de musique. Les époux d'Herve-Lois obtiennent d'en étaler le paiement sur cinq ans et mettent leurs deux maisons en garantie. Le domaine était grevé de nombreuses rentes, et probablement trop lourd à gérer: le 6 juillet 1729, Louis le revend (avec les quinze rentes dont il est grevé...) pour 50 000 lt à Jean-Baptiste Silva, docteur en médecine de la faculté de Paris⁵⁹. Il emploie les sommes reçues à racheter les deux rentes ayant servi à le financer et emploie le bénéfice de 10 000 lt à l'achat de la maison suivante.

La maison de la rue du Jour⁶⁰, paroisse Saint-Eustache, est la plus importante car Louis l'a habitée pendant trente ans et elle est restée près d'un siècle

56. Correspond à la parcelle 17 de la rue de la Sourdière (voir Armand Brette, *Atlas de la censive de l'archevêché de Paris...* (Paris: Imprimerie nationale, 1906), vol. I, feuille 12^e, et vol. II, notice 755).

57. Maison non localisée.

58. Plan complet du domaine aux AD93 (Seine-Saint-Denis): 77 J 13 (rapport d'arpentage de Montguichet, 1716). Le château et son parc appartiennent actuellement à la Fondation des Petits frères des pauvres.

59. À noter, une pièce de viole intitulée *La Silva* dans les pièces publiées par Jean-Baptiste Forqueray en 1747.

60. Correspond à la parcelle n° 13 de la rue du Jour (voir A. Brette, *op. cit.*, vol. I, feuille 25^e, et vol. II, notice 2215) et actuellement au 13 de cette rue.

dans sa famille. Il l'achète le 31 juillet 1730 au ministre Michel Robert Le Pelletier des Forts pour 30 000 lt et déclare y demeurer dès le 27 mai 1731. Le 6 juin 1758, il donne cette maison et celle de la rue Traversière à sa fille Angélique Théodore avec réserve d'usufruit, pour une estimation totale de 60 000 lt. Louis y meurt l'année suivante. Lors de la liquidation de la triple succession en 1766, la maison reste entre les mains d'Angélique Théodore, qui en confirme la propriété par un titre nouvel en 1768. La maison échoit ensuite à son mari Gilles Boucher de La Richarderie, puis aux héritiers Vermonnet, qui la vendent aux enchères le 28 août 1828 avec celle de la rue Traversière.

Après ces cinq premières acquisitions, l'appétit immobilier de Louis marque une pause. Ce n'est que le 11 février 1737 qu'il acquiert un nouveau bien rue Simon Lefranc pour 24 000 lt, financé avec trois emprunts dont un de 7 000 lt auprès du marquis de Saché. Il y adjoint trois autres maisons adjacentes⁶¹ : une rue Beaubourg à l'ancienne enseigne des *Trois becquets* achetée le 19 mars 1738 pour 17 000 lt, une à l'encoignure des rues Beaubourg et Simon Lefranc le 6 février 1745 pour 9 500 lt, enfin la maison voisine sur la rue Beaubourg à l'enseigne de la *Truie qui file*, le 21 octobre 1746 pour 3 000 lt ; il les finance avec des emprunts montant à 30 500 lt. Dès juillet 1746 il entreprend des travaux complets pour un montant important. Ces maisons gardent des destins séparés : celle des *Trois becquets* est revendue pour 16 000 lt par Angélique Théodore et Gilles Boucher de La Richarderie en 1770, la maison d'encoignure sera adjudgée à un cultivateur en 1796 ; celle de la rue Simon Lefranc passe par héritage à Timoléon Louis lors du règlement de 1766 puis échoit à Angélique Marie Vermonnet, épouse de François Vermeil, qui la revend en 1821 pour 30 000 francs. L'acte de vente de la *Truie qui file* n'a pas été retrouvé.

La maison de la rue Traversière, enfin, est acquise par Louis le 11 janvier 1739, pour 30 000 lt plus 1 000 lt de pot-de-vin⁶², financée encore pour plus de la moitié avec des emprunts. On sait qu'elle a été louée entre août 1746 et 1759 et qu'elle fut donnée sous réserve d'usufruit par Louis à sa fille Angélique Théodore le 6 juin 1758, comme celle de la rue du Jour. Elle passe par héritage à son mari Gilles Boucher de La Richarderie, puis aux héritiers Vermonnet, qui la vendent aux enchères par adjudication du 28 août 1828. Cent ans à peine après les premières acquisitions de Louis, cette vente scellera la liquidation d'un héritage patiemment constitué.

61. Sur ces maisons, voir A. Brette, *op. cit.*, vol. I, feuille 41^e (encart), et vol. II, notices 4868, 4869 et 4755, et Paris AN: Q1/1099/9 (*Terrier du roi contenu dans le plan du quartier appelé la ville de Paris*, 1701, t. 9), f. 102r et suiv., parcelles 2 (?) et 6. Îlot détruit lors de la construction du Centre Pompidou.

62. La maison correspond à la parcelle n° 7 de la rue Traversière (voir A. Brette, *op. cit.*, vol. I, feuille 14, et vol. II, notice 1112). Îlot détruit lors du percement de l'avenue de l'Opéra.

En somme, Louis aura accumulé un important patrimoine en seulement 25 ans (1714-1739), revendant trois biens avant sa mort et laissant le reste à sa descendance. Entre 1739 (acquisition de la rue Traversière) et 1755 (revente de la rue de Montreuil), son patrimoine lui rapporte environ 10 000 lt de loyers par an...

Rentes et endettement

Les emprunts destinés à financer ses acquisitions ne sont pas la seule activité financière de Louis, qui souscrivit diverses rentes viagères pour lui et ses enfants, constitua des rentes à des particuliers, et s'essaya aux affaires sous la conduite d'amis, ce qui nous renseigne sur son entourage⁶³.

Il n'est pas possible d'évaluer son niveau d'endettement car les dates de rachat des rentes ne sont pas toutes connues, mais on observe qu'après avoir placé les 30 000 lt de la dot de sa femme en 1714, Louis est endetté dès 1715 à hauteur de 135 à 140 000 lt (y compris 45 500 lt dus aux sieurs Peras et Babault et 30 000 lt de dot à rembourser à son épouse par acte de séparation de biens). Ceci révèle une gestion imprudente (d'autant que son capital personnel était sûrement faible), probablement aggravée par les troubles financiers de la fin du règne de Louis XIV. Il ressort de l'acte d'union de ses créanciers que

par les facilitez qu'il a eu de confier des effets et prester de l'argent, mesme de signer et accepter des billets pour plusieurs personnes dont les affaires ont mal tourne il a esté obligé de fondre et escouler de ses effets à des pertes considerables pour satisfaire journellement avec honneur à ses billets, que lesd. pertes qu'il a fait le mettent hors d'estat de satisfaire le reste des creanciers denommez aud. estat.

Pour y faire face, Louis ne dispose que de 4 200 lt environ de rentes annuelles et des deux maisons de la rue de la Sourdière et de la rue Royale⁶⁴. Abandonnant aux créanciers ses rentes les plus intéressantes avec leurs arrérages, il obtient la mainlevée sur les maisons saisies et peut revendre celle de la rue de la Sourdière en mai 1716 pour recouvrer son équilibre et recommence peu après à acquérir de nouveaux biens.

On observe également qu'à partir de 1733 les capitaux empruntés sont presque toujours inférieurs à 10 000 lt, et après 1746 inférieurs à 5 000 lt, ce qui signifie que ses finances se sont assainies. Au vu des nombreuses rentes qui ont pu

63. Le détail de ces rentes est donné dans le preprint déposé sur HAL.

64. Le détail de ses dettes et de ses avoirs est donné dans un acte d'union de créanciers: MC LXVI, 356 (26-28 juin 1715). Acte fragmentaire, dont il existe aussi un état antérieur au 10 juin (même cote).

être identifiées, on peut espérer qu'il était aussi à l'aise avec les chiffres qu'avec les chiffrages...

On sait également que Louis se porta « par complaisance » caution solidaire avec son gendre Jacques Vermonet d'un bail des fermes acheté par Jean Vermonet de Millon sur les généralités de Caen et d'Alençon. Les affaires tournant mal et après plusieurs oppositions et requêtes de saisies contre Jean Vermonet de Millon, il céda ses parts à Jacques Vermonet⁶⁵, qui prit le restant du bail à ses risques et périls.

Décès, testament et inventaire

Louis d'Hervelois de Caix est mort le 17 octobre 1759 et enterré le lendemain. L'acte de sépulture a été porté sur les registres de sépulture de l'église Saint-Eustache, copié le 16 janvier 1760 puis apporté à l'étude de son notaire Jourdain le 21 février 1760⁶⁶.

L'an 1759, le jeudi 18 octobre Louis d'Hervelois de Caix, bgs de paris, âgé de 82 ans 1 mois, décédé d'aujourd'hui rue du Jour a été inhumé dans notre église en présence de François René Boucher employé dans les domaines du Roi, de Gilles Boucher de La Richarderie avocat en parlement et de Paul Decaix pensionnaire de Mgr le duc d'Orléans, cousin issu de germain, lesquels ont signé.

Le décès est ensuite annoncé par les *Annonces, affiches et avis divers* (n° 83 du lundi 22 octobre 1759, p. 664). Rédigé le 10 août 1749 et déposé chez son notaire Jourdain vers août 1759, son testament était fort simple⁶⁷ – et son orthographe presque aussi simple.

Cecy est mon testament / je donne a ma fille angelique theodore d'hervelois de caix tout ce quil mest permie de donner la faisant ma legataire universelle, je la nomme aussy mon executrice testamentaire; mon yntention est que ma fille que j'ay fait ma legataire universelle fournisse a ses freres leur legitime est [sic] que si ce que jay donné à feüe ma fille en la marian nesté pas sufisant pour la remplir de ses droits maternelle et de sa legitime; ma legataire universelle fournisse a ma petite fille le suplement de la ditte legitime; je charge de plus ma legataire universelle de deux cent cinquante livre de rente viagere envers lacroix mon ancienne domestique fait à paris ce dixieme aoust mil sept cent quarant neuf / d'hervelois de caix.

65. LXVIII 461, 28 mai 1757.

66. M^e Jean Hyacinthe Devès, successeur de Jourdain dans l'étude CXII, l'a apporté après 1870 au bureau de reconstitution de l'état civil parisien.

67. MC CXII, 574 (18 octobre 1759). Copie de l'acte de sépulture sous la même cote.

Les scellés sont apposés par M^c Guillaume Louis de La Fleutrie, commissaire enquêteur et examinateur au Châtelet, et confiés à la garde de la domestique du défunt, Marie Françoise Chenay⁶⁸. L'inventaire après décès⁶⁹ est dressé du 12 novembre au 5 décembre 1759, à la requête d'Angélique Théodore, exécutrice testamentaire, et de René Boucher, curateur de Timoléon Louis. Jean Charles, emprisonné aux Indes trois mois auparavant, se fait représenter tandis que la petite Angélique Marie Vermonnet est représentée par son père et tuteur Jacques Vermonnet. Les biens sont prisés par le commissaire-priseur François Benoist Gobard Desgraviers⁷⁰. De cet inventaire assez important, décrivant un intérieur bien meublé, on peut retenir pour la musique :

Dans une petite surpente pratiquée dans un passage qui conduit à lad. chambre [du défunt] :

- Item trente une basses de viole et cinq pardessus partie montées et quatre dessus de viole etans dans leurs etuys prisés avec vingt deux archets la somme de quarante livres
- Item quarante quatre exemplaires de musique de la composition dud. defunt sieur de Caix, du premier livres pour la violle, trente quatre autres exemplaires pour les basses du mesme livres prisez trente six livres
- Item quarante trois exemplaires pour la violle du deuxieme livre et trente pour les basses de mesme livres, prisez trente six livres
- Item quarante un exemplaires pour la violle du troisieme livre et trente huit du quatrieme prisez trente cinq livres
- Item soixante dix neuf exemplaires du cinquieme livre pour la violle prisez quinze livres
- Item soixante dix huit exemplaires du premier livre pour le pardessus, intitulé piece pour la flutte prisez trente livres
- Item sept exemplaires du deuxieme livre pour le pardessus intitulé deuxieme recueil, neuf autres exemplaires du troisieme livre aussi pour le pardessus intitulé sixieme oeuvre, huit autres exemplaires du cinquieme livre aussi pour le pardessus intitulé cinquieme livre prisez huit livres
- Item quarante deux exemplaires des œuvres de Boismortier, de Cupis, et de Travenolle⁷¹ et autres prisez six livres.

En cote XXX sont consignés deux reçus de dépositaires de musique parisiens :

- La première est un écrit signé Bayard⁷² et datté du 29 janvier 1757 par lequel le soussigné a reçu de M. de Caix un du deuxième de violle avec la

68. Ces scellés n'ont pas été retrouvés.

69. MC CXII, 574 (12 novembre 1759).

70. Les archives des commissaires-priseurs sont perdues.

71. Ce sont Joseph Bodin de Boismortier (1689-1755), les violonistes Jean-Baptiste Cupis (1711-1788) et Louis-Antoine Travenol (né en 1698 ou 1708, mort en 1783).

- basse, un du troisième, un du quatrième, quatre du cinquième de viole et dix huit de pardessus à 3 lt 10 s dont il tiendra compte.
- La seconde est un écrit signé De La Chevardiere⁷³ du 17 avril 1759 par lequel le soussigné reconnoist avoir à M. De Caix, seize livres de flûte à 3 lt 10 s, un du premier livre de viole à huit, deux du quatrième à six, et quatre du cinquième à huit dont il tiendra compte après la vente.

Les papiers consignés dans l'inventaire sont également nombreux et font l'objet de cinquante-trois cotes. S'y trouvent notamment :

- Un grand nombre d'actes touchant à l'achat, la revente et la gestion de ses maisons et du domaine de Montguichet (avec les emprunts qui les ont financées, des états de dépenses de réparation, des quittances de cens, de taxes des boues et lanternes, des vingtièmes et deux sols pour livre du dixième, des quittances de loyer).
- Les deux contrats de rente viagère passés en 1724 pour Louis, en 1724 et 1728 sur la tête de Timoléon Louis, celui passé en 1734 sur celle de Jean Charles, celui passé en 1735 sur celle d'Angélique Théodore.
- Quinze pièces correspondant à des billets dus par Louis ou à lui, avec parfois des sentences associées (cotées XXVI-XXIX).
- Le contrat du premier mariage de sa femme avec le chirurgien François Anglard, et la sentence de séparation de biens d'avec sa seconde femme, obtenue le 14 juin 1715.
- Les pièces relatives aux arrangements avec ses créanciers en 1715.
- Des quittances et des pièces d'arrérages de diverses rentes (cotes XXXVI-XLVIII).
- Des quittances de pension de Timoléon Louis.
- Des quittances de capitation de Louis, sa femme et sa servante, la dernière de 1758.
- Des contrats de constitution ou les quittances de quatre rentes.
- Des quittances et décharges diverses.
- Une déclaration d'Angélique Théodore comme quoi elle a perçu un total de 1 890 lt de divers loyers tant en son nom qu'en celui de son père depuis le 1^{er} octobre 1759, et un rappel de ce qu'elle sait des rentes qui étaient dues à sa défunte sœur Angélique.

72. Marc Bayard, éditeur et marchand de musique actif à Paris de 1753 à 1762, successeur de la veuve Boivin.

73. Louis-Balthazar de La Chevardière, éditeur et marchand de musique actif à Paris de 1758 à 1780, successeur de Le Clerc.

Peu après la clôture de l'inventaire, les violes et les livres de musique sont mis en vente, comme il ressort d'un avis passé dans les *Annonces, affiches et avis divers*⁷⁴ (n° 96 du lundi 10 décembre, p. 764) :

De Meubles & d'Effets (après décès) avec 30. BASSES DE VIOLE & Collection de Musique de la Composition du Sr de Caix. Demain 11. Déc. & jours suivans le matin & de relevée, rue du Jour, vis-à-vis S. Eustache.

De cette quantité il ressort que non seulement d'Hervelois faisait commerce de violes – au moins pour procurer de bons instruments à ses élèves – mais aussi que l'instrument était passé de mode, pour qu'il lui en reste autant sur les bras.

Par ailleurs, Angélique Théodore récupère de la vente du commissaire-priseur Desgraviers la vaisselle d'argent de son père, qu'elle fait inscrire dans les biens apportés à son mariage en 1760.

On n'a aucun portrait certain de Louis. Son inventaire ne cite que deux tableaux non décrits, rien non plus n'indique un portrait reconnaissable dans les inventaires de ses neveux et nièces.

Le règlement de succession de 1766

Le dernier document important concernant Louis d'Hervelois de Caix est le règlement de succession de 1766, qui regroupe la sienne propre, celle de sa femme morte en 1730 et celle de son fils Jean Charles mort en 1762⁷⁵. C'est l'incertitude sur le sort de Jean Charles qui a retardé ce règlement : les dernières attestations demandées aux Indes sur sa mort datent de 1764, son inventaire après décès date du 30 août 1765 et les dernières démarches faites auprès du marquis de Bussy pour récupérer sa dette de 79 200 lt datent du 18 novembre 1765⁷⁶.

Ce document de quatre-vingt-neuf pages est complexe pour de multiples raisons : il règle simultanément trois successions dont une en cascade ; Louis et sa femme ont été mariés en communauté de biens en 1714 mais séparés de biens en 1715 ; sur les quatre enfants deux sont déjà morts (dont un avec une héritière) et un troisième est sous curatelle ; enfin le nombre considérable de rentes constituées ou reçues par Louis et ses affaires immobilières ont généré une masse considérable de documents. De plus, Angélique Théodore a renoncé à sa part d'héritage compte tenu des deux maisons données par Louis en 1758, tandis qu'Angélique Marie Vermonnet renonce à l'héritage de ses deux grands-parents

74. Cet avis était connu d'Eugène H. de Bricqueville, qui l'a utilisé dans *Un coin de la curiosité : les anciens instruments de musique* (Paris : Librairie de l'Art, 1894). Voir p. 20.

75. MC XLI, 595 (12 septembre 1766).

76. MC LXX, 433 (18 novembre 1765).

et s'en tient aux dons et avantages faits par sa mère Angélique Vermonnet lors de son mariage en 1766...

Nous ne donnons donc de ce règlement que les faits saillants (en arrondissant les montants à trois chiffres significatifs) :

- La masse de la succession de feu Théodore Angélique de Pressigny est évaluée à 29 300 lt, sans dettes.
- Celle de Louis se monte à 176 000 lt d'avoirs et 122 000 lt de dettes.
- Du jour de son décès au 30 juin 1766, les biens de Louis avaient produit 59 100 lt de fruits, et 48 900 lt de charges.
- Compte tenu de ces montants et des clés de répartition, Timoléon Louis recueille d'abord 17 700 lt de ses parents et Jean Charles 24 500 lt.
- À cet héritage de Jean Charles, il convient d'ajouter la valeur de son inventaire propre, qui se monte à 42 500 lt en incluant la dette de Bussy.
- Angélique Marie recueille essentiellement 14 200 lt de Jean Charles, auxquels son mari renonce, et la moitié environ de la valeur des maisons des rues Beau-bourg et Simon Lefranc, renonçant à l'autre moitié à certaines conditions.
- Timoléon Louis recueille encore 14 200 lt de son frère Jean Charles, soit une succession totale de 31 900 lt, desquels des frais de pension doivent encore être déduits. Il récupère encore le tiers de quelques rentes et la valeur estimée de la maison de la rue Simon Lefranc (41 800 lt), à certaines conditions, et doit payer une soulte à Boucher de La Richarderie.

Les œuvres

À l'époque de la formation de Louis d'Hervelois de Caix, dans les années 1680-1690, la basse de viole est devenue un instrument soliste dont Sainte-Colombe est la figure tutélaire et Marin Marais le maître le plus recherché. Ce dernier commence à publier en 1686 des pièces d'un nouveau genre pour viole et basse continue, Danoville et Jean Rousseau font paraître leurs méthodes en 1687, des facteurs tel Michel Collignon portent la facture à un haut degré de perfection. Tout ceci provoque un engouement considérable pour l'instrument, que la bourgeoisie et la noblesse adoptent vite. Ce prestige durera toute la première moitié du XVIII^e siècle, c'est-à-dire pendant la majeure partie de la carrière de Louis, tant au concert qu'à l'opéra ou aux concerts privés⁷⁷. Elle accède aussi, avec la basse continue, à la scène du concert et de l'opéra.

77. Pour une revue du répertoire et de la technique, voir Johan Hendrik Daniël Bol, *La basse de viole au temps de Marin Marais et d'Antoine Forqueray* (Bilthoven : A. B. Creyghton, 1973), et Celia Pond, « Ornamental Style and the Virtuoso : Solo Bass Viol Music in France c.1680-1740 », *Early Music*, 6 (1978), p. 512-518.

Après la Régence, le statut de l'instrument s'effrite au profit du violon et du violoncelle défendus par d'habiles musiciens et servis par la popularité croissante de la musique italienne. La basse tombant en désuétude, le pardessus de viole tente un temps – et sans succès – de rivaliser avec le violon, surtout auprès des dames. Tout comme Charles Dollé, Thomas Marc ou Barthélémy de Caix, Louis cherchera aussi à prévenir par ses œuvres le déclin d'un instrument dont il sera finalement le dernier grand maître⁷⁸.

La bibliographie des éditions de Louis d'Hervelois de Caix se compose de deux séries entrelacées, totalisant dix œuvres, avec une numérotation qui mélange les livres et les œuvres un peu confusément. Tous les livres portent « Louis de Caix d'Hervelois » pour nom d'auteur et sont décrits en annexe à la présente étude. Une première série⁷⁹ de sept livres est consacrée à des pièces pour viole avec basse continue, puis deux violes, puis pardessus de viole (aussi convenables à la flûte traversière); ils sont codés V1 à V7 et courent d'environ 1708 à 1753. Une seconde série de trois livres s'adresse aux amateurs de flûte traversière avec, pour le dernier livre, des pièces convenant aussi au pardessus de viole; ils sont codés F1 à F3, sur une période plus resserrée (1726-1736).

La chronologie de ces deux séries s'établit ainsi :

Code	Titre	Datation
V1	<i>Premier livre de pièces de viole avec la basse continue</i>	1708-1711, puis tirages 1719-1720 et 1731
V1A	[Réédition à Amsterdam, Estienne Roger]	[1712]
V2	<i>Second livre de pièces de viole avec la basse continue...</i>	1719-1720
V2A	[Réédition à Amsterdam, Estienne Roger]	[1721]
F1	<i>Pièces pour la flûte-traversière, avec la basse continue... la plupart de ces pièces ont été recueillies dans les livres de violes de l'auteur.</i>	1726
F2	<i>Deuxième recueil de pièces pour la flûte traversière avec la basse... Dédicace à M. Orry de Fulvy.</i>	1731
V3	<i>Troisième œuvre... contenant quatre suites de pièces pour la viole avec la basse chiffrée en partition. Dédicace à Jean-Baptiste Le Mercyer de La Sal.</i>	1731 (après F2)
F3	<i>Sixième œuvre contenant quatre suites pour la flûte traversière avec la basse qui conviennent aussi au pardessus de viole. Dédicace au marquis de Saché.</i>	1736

78. Sur le répertoire du pardessus, voir Richard Sutcliffe, « Re-examining the Pardessus de Viole and its Literature. 1: Introduction and Methods », *Journal of the viola da gamba society*, 37 (2000), p. 5-30, et « Re-examining the Pardessus de Viole and its Literature. 2: Répertoire from 1722 to c. 1790 », *Journal of the viola da gamba society*, 38 (2001), p. 27-77.

79. Voir aussi Anik Devriès, *Édition et commerce de la musique gravée à Paris dans la première moitié du XVIII^e siècle: les Boivin, les Leclerc* (Genève: Minkoff, 1976) et Rudolf Rasch, *The Music Publishing House of Estienne Roger and Michel-Charles Le Cène 1696-1743*, <http://www.let.uu.nl/~Rudolf.Rasch/personal/Roger/Catalogue-Caix-Croft.pdf> (consulté le 26/03/2015).

Code	Titre	Datation
V4	<i>IV^e livre de pièces à deux violes contenant II suites et III sonates...</i>	1740 (2 tirages)
V5	<i>V^e livre de pièces de viole contenant trois suites et deux sonates...</i> Dédicace à Madame (Henriette de France).	1748
V6	<i>VI^e livre. Pièces pour un pardessus de viole à cinq et six cordes avec la basse contenant trois suites qui peuvent se jouer sur la flûte... IX^e œuvre.</i>	1751
V7	<i>V [sic pour VII^e] livre. Pièces pour un pardessus de viole à cinq et six cordes avec la basse qui peuvent se jouer sur la flûte... X^e œuvre.</i>	1753

Le privilège d'impression mentionné à partir de l'édition V2 avait été sollicité le 27 octobre 1719 et obtenu le 4 novembre suivant ; il concernait « divers ouvrages de musique tant vocale qu'instrumentale et pour la basse de viole à deux ou à plusieurs parties, de sa composition ». Il a été renouvelé en 1731⁸⁰.

Les éditions V1 et V2 publiées chez Henry Foucault n'apparaissent pas dans ses catalogues de musique instrumentale, ceux-ci ne dépassant pas l'année 1707. Les éditions V1 à V6 apparaissent toutes dans les catalogues de Boivin et le Clerc à partir de 1734 et jusqu'en 1751. Outre les éditeurs et les dépositaires habituels, elles étaient aussi disponibles chez l'auteur⁸¹ et reflètent donc l'évolution de ses adresses à partir de la rue Saint-Sauveur vers 1708-1711 jusqu'à la rue du Jour.

Le répertoire publié par Louis a plusieurs caractéristiques notables. Avec 460 pièces environ⁸², il vient en seconde position après les 596 pièces de Marin Marais. De plus, comme il est publié sur une période de presque un demi-siècle (1708-1753), ses œuvres illustrent bien l'évolution du répertoire, depuis les suites de pièces pour viole avec basse continue, similaires dans leurs formes à celles de Marais, jusqu'aux pièces pour pardessus de viole qui peuvent aussi se jouer à la flûte traversière.

La flûte traversière intervient dans ce répertoire de deux manières différentes. Les deux premiers livres pour flûte, qui reprennent nombre de pièces des deux premiers livres de viole, apparaissent comme une occasion de profiter au mieux du succès de ces derniers, moyennant l'élimination des pièces impossibles à transcrire et quelques retouches nécessaires, notamment la suppression des accords. L'écriture des deux livres pour pardessus de viole publiés en 1751 et 1753 (V6 et V7) est quant à elle volontairement simplifiée pour que les pièces soient

80. Paris BNF (Mss.): Ms. fr. 21951 et 21955 respectivement, cités d'après Michel Brenet, « La librairie musicale en France de 1653 à 1790, d'après les registres de privilège », *Sammelbände der Internationalen Musikgesellschaft*, 8/3 (1907), p. 401-466 [p. 426 et 433].

81. Ce que d'ailleurs confirme son inventaire après décès en 1759.

82. Décompte brut, sans tentative de discerner les reprises de pièces de viole pour la flûte ou le pardessus.

jouables par n'importe quel autre instrument mélodique. La visée commerciale de cette démarche est évidente et correspond aux nécessités du temps.

Il n'y a pas de trace d'une quelconque pratique personnelle de la flûte chez d'Hervelois; en revanche on peut noter qu'entre 1736 et 1739, le flûtiste et compositeur Joseph Bodin de Boismortier (1689-1755) louait visiblement un appartement chez lui (rue du Jour, vis-à-vis le grand portail de Saint-Eustache, au signe de la Croix)⁸³, et que l'inventaire après décès de d'Hervelois montre que ce dernier possédait encore en 1759 un petit fonds d'éditions de Boismortier disponibles à la vente. Il est clair que les deux hommes se connaissaient et qu'ils étaient probablement liés d'amitié. On peut dès lors supposer que ce dernier a pu conseiller d'Hervelois sur la technique de la flûte traversière.

Signalons encore que si Louis diffusait ses publications chez lui (outre la diffusion assurée dans les boutiques de Boivin et le Clerc), il les vendait à ses élèves et s'en servait de répertoire pédagogique – on verra plus bas une preuve de cette pratique dans une note d'honoraires. Les pièces de ses suites offrent un large éventail de difficultés techniques, les rendant propres à être étudiées par ses élèves aux divers niveaux de leur apprentissage.

Élèves et dédicataires

Les élèves de d'Hervelois qui ont pu être identifiés ressortent presque tous à l'aristocratie, une classe sociale qui avait cultivé au xviii^e siècle une pratique musicale à la fois active et répandue.

L'identification de quelques dédicataires de Louis apporte une nouvelle contribution à la belle étude sociale que David Hennebelle a consacrée aux rapports entre maîtres de musique et nobles amateurs⁸⁴. Les concerts – qui évolueront vers les grands concerts d'amateurs, souvent liés à la franc-maçonnerie – y sont décrits comme l'acmé d'une pratique musicale domestique. Les épîtres dédicatoires, les inventaires après décès, les bibliothèques de musique y sont analysés comme des signes concrets des liens et parfois des amitiés puissantes que les nobles pouvaient nouer avec leur maître de musique. Les documents cités ci-dessous se placent tous dans ce contexte et il s'y trouve même – chose rare – une note d'honoraires.

83. Cette adresse apparaît sur les éditions de Boismortier publiées « chez l'auteur » entre 1736 et 1739, période qui couvre ses opus 59 à 78 environ. En l'absence de source fiable, nous ignorons ici la dédicace de Boismortier à d'Hervelois citée par Stephan Perreau, *Joseph Bodin de Boismortier 1689-1755: un musicien lorrain-catalan à la cour des Lumières* (Montpellier: Nouvelles Presses du Languedoc, 2001), p. 73-74.

84. David Hennebelle, *De Lully à Mozart: aristocratie, musique et musiciens à Paris (xvii^e- xviii^e siècles)* (Seysse: Champ Vallon, 2009).

Michel Ferrand

Le premier élève identifié figure dans un acte⁸⁵ de 1709 concernant Michel Ferrand, officier au Régiment des Gardes françaises, habitant Paris île Notre-Dame, rue Poulterier [Poullétier] paroisse Saint-Louis. Dans ce brevet d'obligation, Ferrand reconnaît devoir à Louis 2 300 lt pour des leçons de viole et un prêt d'argent pour ses affaires, et promet de rembourser quinze mois plus tard en argent liquide et non en « billets de monoye ». La dette est garantie sur le domicile dont il est propriétaire. Deux autres pièces complètent l'acte, dont une quittance finale du 16 mai 1721 où Louis reconnaît avoir reçu le complet remboursement y compris 300 lt d'intérêts.

Cet élève est très probablement Michel Ferrand, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur de Vernay, ancien capitaine aux Gardes françaises, époux d'Anne Marguerite Julie de Violaine, qui teste en 1738 et meurt avant le 8 mai 1738⁸⁶.

Louis Vatry

Louis Vatry, écuyer, avocat au parlement, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, notaire au Châtelet de Paris, est un de ces amateurs éclairés qui faisaient partie des fréquentations de Louis d'Hervelois de Caix, et en fut peut-être élève, si l'on en croit la pièce intitulée *La Vatry* dans le 7^e livre de viole de 1753. Titulaire de l'étude parisienne XLVII entre 1725 et 1758, il possédait visiblement un goût marqué pour la musique et la pratiquait dans sa demeure de la rue Saint-Victor, paroisse Saint-Étienne du Mont.

Son inventaire après décès⁸⁷ n'est qu'assez pauvre en livres de musique (« cinq volumes in folio de musique dont *Phaeton*, prisé dix livres ») mais mentionne dans une chambre à coucher « une violle garnie en yvoire et ebenne faite par Louvet dans sa boîte de cuir noir » et « un pardessus de violle dans sa boîte de bois noircy prisés quatre vingt livres »⁸⁸.

M. de B* (*Henri de Bricqueville ?*)**

À Haslemere (Surrey), la collection Dolmetsch possède l'unique exemplaire localisé d'un recueil de pièces de violes dont l'auteur n'est connu que par son initiale :

Premier livre de pièces pour la viole contenant quatre suites, Avec la Basse chiffrée en partition. Par Mr de B**. Se vend à Paris, Chez la V^e Boivin, m^{de} rue

85. MC IX, 575 (6 juillet 1709).

86. MC XII, 446 (3 février 1738) : testament. MC XII, 448 (8 mai 1738) : procuration d'avis de parents. Son inventaire après décès est en MC XII, 448 (12 mai 1738), sans intérêt pour la musique.

87. MC LXXIII, 810 (10 mai 1758) : inventaire après décès (le décès intervenant le 16 avril).

88. Les luthiers Pierre et Jean Louvet étaient originaires de Bayeux.

S^r Honoré, à la règle d'or; et le S^r Le Clerc m^d rue du roule, à la Croix d'or.
Prix 5^{lt} en blanc. Marin sculpsit⁸⁹.

La préface du volume mentionne des liens entre l'auteur et Louis :

A Monsieur l'abbé Auvé, Prieur de la Loge Fougereuse. / Monsieur, Quand on possède un ami tel que vous, dont on a éprouvé tant de fois le zèle, le cœur, et la générosité, on doit en toute occasion faire éclater sa reconnaissance. Un motif aussi pressant m'engage à vous consacrer ce petit Recueil. C'est mon coup d'essai. Peut-être y a-t-il de l'indiscretion de le mettre au jour; quoi qu'il soit permis d'espérer; quand on est encouragé par un grand *Maître. Je souhaite que la nouveauté vous amuse, et que vous y puissiez reconnaître cet excellent modèle. Vous êtes non seulement juste estimateur des beaux Arts, vous les réunissez encor en votre personne. La Musique, La Peinture, et la Poésie, sont des talents que vous sçavez faire valoir quand il vous plaît. Mais sans oser m'étendre sur les qualités de l'Esprit, je n'envisage ici que celles de votre cœur, qui sont l'objet du desir sincere que j'ai de vous marquer avec quelle estime et quel attachement je suis, Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur, De B** / * M. De Caix d'Hervelois.

Une annonce parue en janvier 1734 dans le *Mercure de France* permet de dater l'ouvrage⁹⁰. Le volume est divisé en quatre suites, dans lesquelles plusieurs pièces sont nommées (*Rondeau Le Dangelbert, Rondeau Le Ponci, La Ruigny, La Blanchard, Gavotte La Croustillon, Rondeau Le Poligni, Musette La Robinot, La Pean, Rondeau Le D'Hervelois, La Godde, Chaconne La Taboise*).

L'abbé Michel Auvé de La Noiraye, dédicataire du recueil, a fait l'objet de deux études⁹¹ dont les éléments proviennent d'un recueil manuscrit de ses œuvres conservé à la bibliothèque du Prytanée militaire de La Flèche⁹². Né à La Flèche le 9 mai 1703 d'une ancienne famille du lieu, il fut prieur de la Loge-Fougereuse en Vendée, puis curé de Saint-Martin de Précigné (Sarthe) à partir de 1729; c'est là qu'il fut inhumé le 29 novembre 1751⁹³. Il semble avoir passé davantage de temps

89. Cf. A. Devriès, *op. cit.*, p. 139 et *RISM* IN 20. Le *RISM* attribue le volume à « de Boussac », sans justification. Nos remerciements vont à Jeanne Dolmetsch, Margaret Dolmetsch et son époux le Dr Brian Blood pour nous avoir communiqué une reproduction de cette préface et le dépouillement du volume.

90. « M. de B** vient de donner un premier Livre de pièces pour la viole, contenant quatre suites avec la basse chiffrée en partition. L'Épître dédicatoire fait connoître qu'il a eu pour maître M. de Caix d'Hervelois, celebre aujourd'hui, tant pour la composition, que pour l'exécution. Ce livre qui est en grand papier, pour éviter l'interruption des pieces, se vend [etc.] ».

91. Sébastien de La Boullerie, « L'abbé Auvé et la coterie littéraire du château de La Flèche 1715-1742 », *Revue Historique et archéologique du Maine*, 17 (1885), p. 129-157. Spire Pitou, « Maxwell et ce poète oublié, l'abbé Auvé », *Revue des Sciences humaines*, 138 (1970), p. 219-229.

92. *Recueil des ouvrages de M. l'Abbé Auvé ancien prieur de Loge Fougereuse*. Manuscrit de 390 pages. Bibliothèque du Prytanée de La Flèche: S 122. Nous remercions M^{me} Sylvie Tisserand, conservatrice, pour la reproduction fournie.

93. BMS de Précigné (Sarthe), à la date.

à La Flèche où il appartenait à un cénacle littéraire et musical, pour lequel il a écrit plusieurs œuvres. Le *Mercure* le précise : Auvé avait « établi à La Flèche une société de musique, formée des personnes de la ville les plus distinguées, qui sans aucun fond se maintient sur un bon pied depuis longtemps. On y faisoit de jolis concerts plus de dix ans avant l'établissement des académies de musique dans les provinces ». Il fut notamment l'auteur de *Maxvel*, une tragédie représentée à La Flèche en 1728 avec des intermèdes musicaux d'André Campra dont le *Mercure de France* rapporte les détails⁹⁴ et dans laquelle Mademoiselle de Ruigny joua le rôle de la comtesse et chanta dans les intermèdes.

La dédicace de son livre de viole montre que « Mr de B** » était un familier d'Auvé et de son cercle ; plusieurs des titres de ses pièces y renvoient directement. Auvé écrivit un *Épithalame pour le mariage de M. de B** qui fut chanté à son retour de Paris d'où il estoit attendu avec empressement*, en musique⁹⁵. Le nom de Bricqueville [Briqueville] étant très présent dans les poésies d'Auvé, nous faisons l'hypothèse que cet épithalame fait référence au mariage conclu le 1^{er} et célébré le 6 avril 1728 entre Henri de Bricqueville marquis de La Luzerne avec Marie-Anne-Catherine Boutet de Guignonville, fille d'un fermier général⁹⁶. Né vers 1695, fils aîné de François de Bricqueville marquis de La Luzerne⁹⁷ († 1727) et de Catherine d'Aix de La Chaise, il appartenait à une branche aînée de la famille implantée à Isigny mais qui avait gardé des liens avec la branche cadette, établie à La Flèche : depuis 1714, le gouverneur de La Flèche était Jean-François de Bricqueville d'Ocalen, qui résidait au château de La Flèche et accueillait à l'occasion les séances littéraires et musicales du cénacle d'Auvé⁹⁸.

L'inventaire après décès de la demeure parisienne d'Henri de Bricqueville⁹⁹ (rue de Braque) révèle un fort intérêt pour la musique :

Dans un grand cabinet de compagnie ensuite dudit antichambre aiant vue sur la cour et sur le jardin [...]. Item un clavecin de bois doré garny par Rugesse [Ruckers] sur son pied de bois doré prisé avec différents livres de

94. *Mercure de France*, mars 1729, p. 582-583.

95. *Recueil des ouvrages de M. l'Abbé Auvé, op. cit.*, p. 257-262. Il est composé d'un air à quatre couplets, d'un rondeau à quatre couplets et d'un autre air à couplets qui fut publié avec la musique dans le *Mercure* de décembre 1728, p. 1698-1701.

96. MC XIV, 272 (1^{er} avril 1728) : contrat de mariage. Voir La Chenaye Desbois, *Dictionnaire de la noblesse...*, 1771, t. III, p. 85.

97. MC XIV, 271 (19 décembre 1727).

98. Il démissionne en 1733 et meurt en 1734 ; sa fille Bonne-Damaris était la muse d'Auvé (S. Pitou, art. cit., p. 222). Son fils François-Philibert lui succéda en 1733 (voir S. de La Bouillierie, art. cit., p. 130-138). Le lien familial entre les branches de La Flèche et d'Isigny était un cousinage éloigné mais celles-ci devaient se fréquenter car on trouve des actes des deux branches dans la même étude parisienne (étude XIV). Sur la branche d'Ocalen voir <http://racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Bricqueville.pdf> (consulté 26/03/2015) au tableau 7.

99. MC XIV, 340 (19 octobre 1750) : inventaire après décès de Henri de Bricqueville.

musique au nombre de quatre vingt volumes ou environ, etant tant dans le dit clavecin que dans l'armoire cy dessus inventoriée, douze cent Livres [...]. Dans une grande chambre ensuite du cabinet ci-dessus qui est la chambre à coucher de la dite marquise de la Luzerne [...]. Item une table en forme d'ecritoire de bois noircy à pied de biche garnie d'un tiroir lequel compose un petit orgue organisé à un clavier, prisé cent vingt livres¹⁰⁰.

Si l'inventaire ne mentionne pas de viole il est toutefois suffisamment riche pour accréditer que le mystérieux *Mr de B*** serait Henri de Bricqueville. Celui-ci aurait choisi un anonymat assez transparent pour ses amis, son rang lui interdisant probablement une publication jugée au-dessous de sa position sociale, lui-même estimant qu'il y avait « quelque indiscretion » à mettre ce recueil au jour¹⁰¹. Est-ce le même *M. de B**** qui est cité par Hubert Le Blanc à propos de la manière de monter les cordes des violes¹⁰² ?

Jean-Baptiste Lemercier de La Sal (1680-1756)

Une notice sur Jean-Baptiste Lemercier [Le Mercier] de La Sal donne de lui une image plutôt sympathique¹⁰³ :

Il est de Paris, né avec un peu de bien, a fait de bonnes études, d'emplois en emplois il vint à être receveur des entrées des vins au port Saint-Paul à Paris, et de là fut nommé fermier général en 1721. Il en a été expulsé en 1725 parce qu'il étoit comme bien d'autres, créature de M. le duc¹⁰⁴; il s'intéressa néanmoins toujours dans les affaires du roy, sous le nom de Guiberderie. Il étoit honnête homme, brave, une des meilleures épées de Paris, généreux, poli, humain, bon cœur, familier, et fort uni dans sa façon de vivre, laborieux, et surnommé le père des commis: quand il en protégeait quelqu'un, et qu'il venait à être révoqué pourvu que ce ne fût point pour des bassesses et friponneries, et qu'ils fussent sans argent et sans secours, il les logeait chez lui (ceux qui étoient de province), les y faisait manger, leur fournissait de l'argent pour subvenir à leurs besoins; il est mort garçon, extrêmement regretté.

100. L'inventaire après décès de la demeure d'Isigny n'a pas été consulté (AD Calvados : 3 E 23949-23977, notaire Belhoste).
101. Eugène de Bricqueville (1841-1933) descend d'une autre branche de la famille normande des Bricqueville. Sur lui, voir Florence Gétreau et Alban Framboisier, « Auguste Tolbecque et Eugène de Bricqueville : deux organographes collectionneurs d'instruments anciens », in D. Herlin, C. Massip et V. De Wispelaere (éd.), *Collectionner la musique 3 : érudits collectionneurs* (Turnhout : Brepols, 2015), p. 423-451.
102. Hubert Le Blanc, *Défense de la basse de viole contre les entreprises du violon et les prétentions du violoncel* (Amsterdam : Pierre Mortier, 1740), p. 140.
103. Paris AN : MM 818/1. *Mémoires et essais pour servir à l'histoire du publicanisme moderne contenant l'origine... de nosseigneurs les Fermiers Généraux depuis l'année 1720 jusqu'en 1750*. Autre version sous la cote 818/2; le texte transcrit est une synthèse modernisée des deux versions.
104. Louis IV Henri de Bourbon-Condé, selon Yves Durand, *Les Fermiers généraux au XVIII^e siècle...* (Paris : PUF, 1971), p. 97.

Issu d'une ancienne famille picarde active dans les affaires et la finance, il était né le 7 octobre 1680 et baptisé le 20 mars suivant à Amiens. Il hérita notamment de son oncle maternel Philippe de Monchy, ancien fermier général, la seigneurie de La Sal, qui ira ensuite à son neveu Jean-Baptiste Louis Lefebvre de Plinval. La carrière de Jean-Baptiste Lemerrier débuta par une immatriculation d'avocat en Parlement. Acquéreur après 1705 d'un office héréditaire de banquier-expéditionnaire en cour de Rome, il s'en défait à la fin de l'année 1720 pour devenir sociétaire de la régie des fermes générales de France, sous les baux Cordier et Carlier, dont il sera évincé en 1726 par le cardinal de Fleury¹⁰⁵. Il rachète en 1724 à François Pierre Lemerrier¹⁰⁶, sans doute un parent, un office de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances qu'il conservera jusqu'à sa mort, tout en la cumulant à celle de munitionnaire des vivres pour les armées d'Allemagne.

En marge de ces activités, Lemerrier s'adonnait à la spéculation, investissant notamment dans les loteries de Turin, dont Jean-Baptiste Regard d'Aubonne¹⁰⁷ avait le monopole, dans les mines de plomb de Chapdes-Beaufort et d'autres lieux d'Auvergne. En association avec son parent Pierre Denis de Montigny de Saint-Victor, il est intéressé à un bail des droits rétablis sur les postes, quais et halles, chantiers, places fortes et marchés de la ville de Paris¹⁰⁸; il possède quelques actions de la Compagnie des Indes et des biens immobiliers (notamment, le domaine de Montguichet revendu à Louis d'Hervelois de Caix). Habile financier aux revenus importants, il fait partie de cette classe bourgeoise habituée à un train de vie luxueux qui prit son essor au début du règne de Louis XV, souvent amatrice de musique. Il meurt célibataire et sans enfant en 1756, dans la maison qu'il louait rue de la Jussienne depuis les années 1720. Il n'est pas inutile de mentionner ici que la famille de sa mère était implantée depuis plus de deux siècles en territoire picard et que certains membres étaient alliés aux Des Groseilliers, seigneurs d'Hervelois.

Visiblement moins mécène qu'amateur éclairé, Jean Baptiste Lemerrier a pratiqué la viole pour son plaisir. Les scellés puis l'inventaire dressé¹⁰⁹ à la requête de Suzanne Lemerrier, sa sœur et exécutrice testamentaire, révèlent *une estampe*

105. Y. Durand, *op. cit.*, p. 97.

106. Charge achetée pour 1500 lt par procuration *ad resignandum* de François Pierre Lemerrier, au bénéfice de Jean-Baptiste Lemerrier. Acte du 24 mai 1724 signalé dans l'inventaire après décès de Jean-Baptiste Lemerrier.

107. MC VI, 679 (15 novembre 1735): contrat de cession de bénéfices. Jean-Baptiste Regard d'Aubonne est connu comme un aventurier originaire de Morges (canton de Vaud), intriguant et escroc notoire.

108. Acte du 22 novembre 1730 cité dans l'inventaire après décès.

109. MC LXI, 395 (25 février 1736): testament. Y 11223 (26 février 1736): scellés. MC LXI, 395 (4 avril 1736): inventaire après décès. MC LXI, 395 (7 mai 1736): délivrance de legs.

representant Marais dans sa bordure de bois doré... et six basses de violle, trois violons, un nombre d'instruments qui témoigne d'une pratique assidue de la musique. Admirateur de Marais, Jean-Baptiste Lemercier aurait pu en être l'élève avant que Louis ne prenne la relève, ce qui pourrait constituer un indice supplémentaire de la relation de maître à disciple entre Marais et d'Hervelois.

La présence d'une pièce intitulée *La Lemercyer* dans le second livre de pièces de viole et la dédicace du III^e livre de pièces de viole¹¹⁰ nous éclairent davantage sur ses liens avec d'Hervelois. Louis était sans doute plus qu'un professeur pour Lemercier, dont l'inventaire des papiers laisse deviner qu'il fit quelques affaires avec son maître de viole¹¹¹.

Les sœurs de Jean-Baptiste ne sont pas moins intéressantes, à commencer par Suzanne qui demeura également célibataire et fut proche de son frère ; celui-ci lui rendit son affection en la faisant son exécutrice testamentaire et légataire universelle. Elle mourut le 18 février 1757, moins d'un an après son frère, dans sa maison de la rue Montmartre où après l'apposition des scellés et les oppositions d'usage, l'inventaire débuta le 5 mars¹¹². Quatre-vingt-six cotes de ses papiers la montrent active spéculatrice. La musique occupait chez elle aussi une place importante et l'on peut raisonnablement supposer que *La Chaste Suzanne* du 3^e livre de viole lui est dédiée.

Son inventaire mentionne un riche « clavecin de bois façon de la Chine sur son pied de bois doré prisé cent cinquante livres » ; la prisée des bibliothèques faite par le libraire Mérigot mentionne dans la deuxième armoire, « vingt volumes in folio dont *Armide* en musique manuscrit prisés ensemble et estimés la somme de dix livres [...] sept volumes in quarto oblongs [...] musique manuscrit prisé et estimé la somme de trois livres » puis dans la cinquième armoire un « paquet contenant des manuscrits de musique et autres pièces prisé vingt livres ». Tous ces biens seront légués à un neveu visiblement chéri, François Lefebvre de La Rye, que Suzanne favorisera au regard des autres héritiers¹¹³ : « plus je luy donne et legue aussi tous mes livres tant reliés que non reliés, manuscrits, memoires et musiques qui composent ma bibliothèque, ainsy que les corps d'armoire dans lesquels ils sont renfermés qui sont placés dans ma chambre derriere ayant veüe sur la cour, appelée ma bibliotheque ensemble tous mes autres livres qui pourront

110. Nous ne transcrivons pas les dédicaces disponibles sur Gallica.

111. « La deuxieme est l'original en papier d'une quittance [...] au pied de laquelle est une autre quittance passée devant led[its] Hugot et son confrere le quatorze même mois [mars 1736] par le S. De Caix dhervelois de la somme de quatre mil six cent vingt livres payée par led. Lemercyer pour le contenu d'un autre billet ». Papiers de l'inventaire après décès, cote 2.

112. Y 15186 (18 février 1757) : scellés de Suzanne Lemercier. MC CIX, 616 (5 mars 1757) : inventaire après décès de la même.

113. MC CIX, 615 (7 juillet 1755 déposé le 27 juillet 1757) : testament de Suzanne Lemercier.

se trouver en différents endroits de mon appartement comme aussy mon clavecin, luy faisant les presents dons et legs independamment et au par dessus des autres dispositions que j'entend faire en sa faveur par mon present testament », toutes dispositions auxquelles le notaire François Dubois fut prié d'avoir l'œil.

Jean-Baptiste et Suzanne Lemerrier avaient une autre sœur prénommée Catherine, mariée à Philippe Lefebvre, directeur général des fermes du Roi à Rouen. Le cadet de leurs enfants était François Lefebvre de La Rye cité ci-dessus, né vers 1722, lieutenant d'épée de la Prévôté de l'hôtel honoraire. Légataire de Suzanne Lemerrier, son inventaire montre qu'il avait rassemblé et conservé toute sa vie non seulement les instruments et les partitions de sa tante, mais aussi une partie de l'héritage musical de son oncle Jean-Baptiste. Après son décès survenu le 15 mars 1785 dans son appartement de la rue Chapon, les scellés mentionnent « un clavecin peint façon de la Chine [...] deux violons ». Plus précis, l'inventaire ne mentionne plus le clavecin, mais « deux pupitres à musique dont un à pied à coulisse, trois vieilles basses et deux étuis, trois vieux fouets de cocher, prisé le tout [...] douze livres ». La bibliothèque estimée par le libraire Louis-François Prault révèle « trente deux volumes in folio d'anciens operas manuscrits dont celui d'*Hyppolite et Aricie* prisés ensemble à la somme de six livres [...] cent six volumes tant in folio qu'in quarto de différents operas anciens manuscrits, prisés ensemble à la somme de neuf livres [...] plusieurs paquets de musique manuscrite et ancienne prisés ensemble à la somme de trois livres ». Sans doute bon musicien, François Lefebvre de Larye est nécessairement le dedicataire de la pièce homonyme du 6^e livre de pardessus de viole de d'Hervelois, peut-être aussi *Le Lefebvre* du 4^e livre de viole lui est-il dédié. Il fut probablement son élève, tout comme son oncle et sa tante avec qui les liens étaient fort étroits.

Jean François Jourdain, le notaire de Louis d'Hervelois de Caix

Il est certain que Louis d'Hervelois de Caix et le notaire Jean-François Jourdain entretenirent toute leur vie une amitié forte et fidèle. Client habituel du notaire Henri Boutet¹¹⁴ dans ses premières années, Louis changea de notaire lorsque cet office fut racheté par Martin et passa définitivement chez Jourdain (étude CXII) en 1719, qui devint son notaire quasi exclusif.

Il est intéressant de constater que nombre des crédateurs après lesquels Louis finance ses acquisitions sont des clients de Jourdain et qu'ils entretiennent même des relations d'affaires privées avec ce dernier, comme nous le révèle son inventaire après décès¹¹⁵. On peut faire l'hypothèse que Jourdain n'était pas que

114. Étude LXVI. Établi en l'île de la Cité, Henri Boutet était aussi le notaire du chapelain Louis de Caix, qui fit passer là ses procurations bien après son départ pour Lyon.

115. On repère des actes entre Jourdain et Georges Ozon, Antoine François Daubonne, Marguerite Bataille, Auguste Jean Le Boullanger, Edme Pierre François comte de Montaigu, Claude

le notaire de Louis, mais probablement aussi un élève, en tout cas un ami proche et sûr qui savait le guider efficacement dans ses opérations immobilières. Ses conseils avisés, sans doute appuyés par son gendre François Guillaume Barckhaus procureur à la chambre des comptes, l'aidèrent probablement à constituer le beau capital qu'il légua à ses enfants.

Les deux pièces de violes intitulées *La Jourdain des Troisième et Cinquième livres* de pièces de viole évoquent le notaire, comme le confirme son inventaire après décès¹¹⁶, réalisé à la requête de sa veuve Marguerite Langloix en 1763 dans sa maison de la rue de la Verrerie :

Dans le passage qui conduit à l'appartement sur le devant, item [...] deux basses de viole, avec leurs etuis [...]. Dans une chambre au faite aiant vue sur la rue, item un vieux clavecin dans sa boete de bois noiricy, un pupitre de bois de noyer

Dans le cercle familial proche se distingue François Guillaume Barckhaus, lui aussi dédicataire d'une pièce de viole du *Sixième livre* – à moins qu'il ne s'agisse de sa femme ? Avocat en parlement, reçu procureur de la chambre des comptes¹¹⁷ il devint l'allié de Jourdain par son mariage avec Marie Marguerite Jourdain¹¹⁸, dont le contrat le décrit aussi comme marchand banquier. Même si son contact personnel avec Louis d'Hervelois de Caix n'est attesté que par la constitution de rente de 1738¹¹⁹, la dédicace de cette pièce de viole suggère une relation plus amicale mais peut-être pas d'ordre musical.

Parmi les familiers de Jean François Jourdain on rencontre également Antoine François Daubonne [Dobonne], à l'inventaire après décès¹²⁰ fort modeste, domestique occupant avec sa femme Marie Claude Lhuillier un appartement dans la maison de Jourdain, rue de la Verrerie. Il a tout de même prêté 9 000 lt à Louis pour l'achat de la maison de la rue du Jour¹²¹. Peut-être n'était-il qu'un prête-nom dans cette transaction réalisée chez Jourdain, lequel lui emprunta

Drapier passés pour la plupart devant son confrère Étienne Boursier (étude XCIV) puis son successeur Augustin Jacques Lheritier.

- 116. MC XXIV, 786 (12 juillet 1763) : inventaire après décès de Jean François Jourdain.
- 117. X1a 9327 (27 novembre 1714) : immatriculation d'avocat. V1 247 pièce 80 (10 juillet 1722) : lettre de provision de procureur.
- 118. MC XCIV, 215 (12 février 1738), en présence de Michel Robert Le Pelletier des Forts, ministre d'état (qui vend sa maison de la rue du Jour à Louis), d'Aymard Jean Nicolaÿ premier président de la Chambre des comptes, et autres nobles et notables.
- 119. Voir plus bas à propos des rentes.
- 120. MC CXII, 528 B (5 avril 1738) : inventaire après décès d'Antoine François Daubonne.
- 121. Voir plus bas à propos des maisons.

également 4 450 lt qu'il lui remboursa par obligation¹²²? Quoi qu'il en soit, si Antoine François Daubonne pratiquait la viole, l'absence d'instrument dans son inventaire pourrait s'expliquer par la présence à demeure des instruments de son maître¹²³.

Les réseaux de Jourdain justifieraient sans doute une étude approfondie ; on peut citer Jean François Jourdain fils, auditeur en la chambre des Comptes, dont une fille eut pour marraine Marie Denis, veuve de Jean Baptiste de Vandenesse¹²⁴ : *La Vandenesse* (du *Cinquième livre*) est probablement en rapport avec cette famille.

Jean Henry Louis Orry de Fulvy (1703-1751)

Jean Henry Louis Orry de Fulvy, héritier par son père¹²⁵ d'un certain talent financier et doué d'un vif intérêt pour les choses de l'art, trouva le moyen de les concilier en mettant le premier au service du second. Comme son père et son demi-frère Philibert Orry (1689-1747), une carrière rapide et brillante le fit accéder aux charges de conseiller d'état puis d'intendant des Finances en 1737. Il administra la Compagnie des Indes en 1733, devint ensuite gouverneur général des Îles de France puis intendant des Finances en 1737. Il fonda en 1740 une manufacture de porcelaine d'abord logée au château de Vincennes dont il était l'intendant, une entreprise qui connut une consécration posthume par l'engouement de la marquise de Pompadour et surtout de Louis XV, qui en racheta la plus grande part, la transféra à Sèvres et lui conféra le titre de Manufacture Royale. Dès 1731 il achetait plusieurs terres autour de Fulvy (Yonne), y bâtit un château dès 1732 et fit élever cette terre en marquisat. Il mourut le 3 mai 1751 en l'hôtel de Beauvais jadis acquis par son père, encore jeune, auréolé de gloire et d'une réputation sulfureuse qu'auraient amplifiée les mémoires de son ancien commis et secrétaire Pierre-Charles Jamet¹²⁶. Son intérêt pour la musique peut être discerné dans

122. Notaire Boursier (23 novembre 1733) : obligation de Jourdain à Antoine François Daubonne, et quittance du 3 décembre suivant.
123. Une pièce de viole existe à son nom dans le *Septième livre*, qui rappelle bien sûr *La D'eaubonne* de Jean Baptiste Forqueray, pièce dont on attribue généralement la dédicace à Jean Baptiste Regard d'Aubonne, un aventurier d'origine vaudoise qui fera affaire avec Jean Baptiste Lemercier de La Sal (voir plus haut). On ignore, en fait, auquel de ces deux « Daubonne » s'adresse la dédicace de cette pièce de d'Hervelois.
124. Paris AN : U 1335 (6 avril 1754), extrait de baptême de Marie Jourdain, paroisse de Saint-Jean en Grève.
125. Sur Jean Orry, munitionnaire des armées du roi puis directeur des finances de Philippe V d'Espagne, voir Pierre-Jean Grosley, « Mémoire sur les Troyens célèbres », in L.-M. Patris-Debreuil (éd.), *Œuvres inédites...* (Paris : C.-F. Patris, 1812-1813), t. 2 p. 262-269, de même Denise Ozanam, « Jean Orry, munitionnaire du roi, 1690-1698 », *Études et documents*, 5 (1993), p. 123-156.
126. *Faits personnels à M. de Fulvy, et qui le distinguent des autres hommes en place* [Mémoire pour M. Jamet, 24 juin 1753]. [Paris : 1753]. Paris BNF : FOL-FM-7754. *Lettre (adressée au garde des sceaux par*

quelques chansons publiées en 1729, qu'on peut raisonnablement lui attribuer¹²⁷. Il est dédicataire du second livre de pièces pour la flûte traversière de 1731.

Au décès de Jean Henry, son épouse Henriette Louise Hélène de La Pierre de Bouzier¹²⁸ fit procéder avec Jean Pierre Denis Carolet de Montigny, exécuteur testamentaire du défunt¹²⁹ à l'apposition de scellés¹³⁰ à l'hôtel de Beauvais, à l'intendance du château de Vincennes, au château de Nogent-sur-Seine hérité de son demi-frère et à celui de Fulvy. Les scellés révèlent de nombreux créanciers – une soixantaine d'oppositions y figurent – et qu'il vivait entouré d'objets d'art et de valeur. La 27^e opposition n'est autre qu'une note autographe de Louis précisant que ledit sieur lui devait encore 686 lt pour leçons de viole et livres fournis. Ce document est d'autant plus précieux qu'il précise le tarif des leçons et confirme que le maître utilisait ses propres publications pour enseigner, comme souvent ses confrères.

Mémoire des leçons de basse de viole et de pardessus de viole données par le Sr Louïs Dhervelois de Caix Me de musique demeurant rue du jour paroisse St Eustache tant a Me Fulvi que par ses ordres et des differents livres de musique à luyourny. Sçavoir: – Pour 28 mois de Leçons de basse de viol et Pardessus depuis l'année 1738 jusquan 1743 à raison de 24 lt par mois [...] 672 lt, –ourny le 17. may 1738 mes deux premiers livres de musique pour la basse de viol relié en bazanne 24 lt, – Le 20. juin suivantournit mon 3^e livre de musique non relié 5 lt, – En 1739ourni mon quatr^e Livre de musique non relié 6 lt, – Plus en 1742ourny mon P^r Livre de flutte sans sa reliu[r]e à 3 lt 10 s... 10 lt 10 s –ourny les memes livres de flutte en 1749. a reconnu sans estre relies a 10 lt 10 s, avecourni en différentes fois cinq bou[e]ttes de pillules de beloste que jay fait venir de Mr de Caix de Versaille 30 lt – Surquoy Mr Fulvy ma paye trois louis reste 686 lt.

Les scellés n'apprennent rien de plus; en revanche l'inventaire après décès¹³¹ permet de relever:

- À l'hôtel de Beauvais, dans un petit retranchement, « plusieurs vieille ferailles, une vieille basse de viole »; dans le grand cabinet ayant vue sur la rue: « Item deux violons et trois archets dans leurs etuys de cuir bouilly doublé de serge

M. Jamet, commis de M. de Fulvy, au sujet des exactions commises par ce dernier dans ses fonctions d'intendant des finances [19 mai 1753]. [Paris: 1753]. Paris BNF: 4-FM-12878.

127. *Nouveau recueil de chansons choisies*. La Haye, 1729 (voir p. 126, 134, 137, 162, 169, 195, 269). Pierre Gosse, *Amusement des compagnies ou Nouveau recueil de chansons choisies. Tome premier*. La Haye, 1761 (voir p. 241).
128. MC LXXXIX, 388 (27 août 1728): contrat de mariage.
129. MC XXIX, 487 (16 avril 1751): testament de Jean Henry Louis Orry de Fulvy, avec codicille du 29 avril.
130. Y 14396 (3 mai 1751): scellés du commissaire Dubuisson.
131. MC XXIX, 488 (26 mai 1751): inventaire après décès.

rouge prisés vingt quatre livres » (p. 39); un « clavecin flament fait par Ruckers à double ravalement dans sa caisse pinte en mignature sur son entablement à pieds de bois sculté, doré, garny de deux housses l'une de serge rouge et l'autre de toille [...] prisé avec son pupitre de bois doré quatre cent livres » (p. 40); dans une bibliothèque¹³², quelques volumes de musique cités sous les numéros 166 et 167: « Seize volumes in folio reliés en veau, operas de Lully et autres dont *Proserpine*... quinze volumes in quarto reliés en veau opera et livres de musique dont *Tancrede*... » (p. 51 et 56); dans une bibliothèque et cabinet, des objets d'arts, des instruments mathématiques, et « deux basses de violle avec leurs archets » (p. 54).

- À Vincennes, dans un cabinet, « une basse de viole et un violon de chelles garnys de leurs cordes et archets, quarante tant livres que partitions de musique instrumentale couverts de velin verd » (p. 114).
- Au château de La Chapelle au-dessus de Nogent-sur-Seine, dans une chambre, « un clavecin fait par Bellot pere¹³³ à Paris dans sa caisse de bois noiricy à pied de bois de chesne avec un pupitre de bois d'hetre » (p. 167).
- Au château de Fulvy enfin, dans un garde-meuble, des estampes, de vieux meubles et « une vieille epinette dans sa caisse de bois de noyer » (p. 173).

De cela il ressort qu'Orry de Fulvy disposait en son hôtel de Beauvais d'un lieu et des instruments pour tenir des concerts privés, et en son logement de fonction à Vincennes de quoi s'exercer à ses moments perdus... Les châteaux de Nogent-sur-Seine et de Fulvy, en revanche, n'étaient que peu ou prou équipés pour recevoir une réunion musicale.

Les relations de Louis et d'Orry de Fulvy ont été suffisamment cordiales pour que ce dernier soit témoin au mariage de sa fille Angélique, en 1744.

Henri Anne René de Rousselé (1688-1767), marquis de Saché de 1711 à 1742

Fils de René de Rousselé, comte de la Roche-Milay et de Marie Elisabeth Morin, Henri Anne de Rousselé décida de réaliser l'héritage de son père après la mort de son frère cadet. Progressivement transformé en rentes¹³⁴ il lui fournit les moyens d'une vie confortable, que Henri Anne meubla en organisant des concerts privés.

132. Les livres furent prisés par le sr Duc en présence du libraire Musier, qui en proposera le catalogue à la vente (*Catalogue des livres de feu Mr Orry de Fulvy* (Paris : Musier, 1752) Paris BNF). Le catalogue ne mentionne pas les volumes de musique.

133. Pierre I Bellot, facteur de clavecin parisien.

134. Ventes qui s'achèvent en 1741 par celle du domaine de Saché (près d'Azay-le-Rideau) : voir MC I, 403 (7 janvier 1741). Sur ce domaine, voir AD Indre-et-Loire, série 112.J : *fonds Paul Métadier, domaine de Saché, XIV^e-XX^e siècles*.

Il louait depuis 1724 une maison au coin des rues Cassette et Honoré Chevalier ; il loua à partir de 1747 une seconde maison rue Cassette et jouxtant le monastère des Carmes¹³⁵. C'est là que résonnèrent pendant plus de quarante ans des concerts courus, notamment dans la seconde maison qui comprenait une vaste salle de concert, détaillée dans les scellés ou l'inventaire après décès de 1767¹³⁶. Peut-être est-ce là que Carmontelle choisit de tracer son portrait en 1758¹³⁷. Ainsi, en 1759, l'auteur du *Tableau de Paris pour l'année mil sept cent cinquante-neuf* citait-il le marquis de Saché parmi les amateurs qui, « dans le cours de l'année, & principalement pendant l'hiver, donnent de temps en temps chez eux des concerts réglés¹³⁸ ». Bien après sa mort, en 1781, Jacques Alexandre Du Coudray écrivait encore :

Plusieurs années avant [...] demeurait dans cet hôtel un très-riche particulier, nommé le marquis de Sachet, prétendu musicien, qui donnoit des concerts, superbes pour le temps; c'étoit en 1740. Tous les virtuoses françois & étrangers venoient en foule y faire connoître leurs talens, chacun en son genre, & on applaudissoit fortement à une très-mauvaise musique, & à de médiocres talens¹³⁹.

Louis d'Hervelois de Caix intitule *La Saché* une pièce de son *Troisième œuvre* de 1731, et lui dédicace son *6^e Œuvre* de 1736 :

A MONSIEUR / LE MARQUIS DE SACHE. / Monsieur, / L'OUVRAGE que je prens la liberté de vous offrir, est une suite de ceux que vous honorez autrefois de votre approbation, et que tous les jours vous jugez encore dignes de votre amusement. Que je m'estimerois heureux si ce dernier avoit un accueil aussi favorable. Vos bontez pour moi, plus que l'amour de mon nom, me font souhaiter ce succès: j'ose m'en flater; si le désir de vous plaire est un titre pour mériter votre suffrage; et j'ai l'honneur d'être avec un zele respectueux, et une profonde vénération, / Monsieur, / Votre très humble et / très obéissant serviteur / DE CAIX D'HERVELOIS

Ce qui ne l'empêche pas de lui emprunter 7 000 lt en 1737 pour financer la maison de la rue Simon Lefranc. Le marquis de Saché a aussi suscité une dédicace de François Bouvard, qui lui adresse dès 1729 sa cantate *Léandre et Héro* pour le

135. Bail à vie de la première maison en MC I, 414 (19 janvier 1724); bail de la seconde en MC XCI, 839 (20 mai 1747).

136. Y 13537 (1^{er} juillet 1767): scellés Guyot. MC LVII, 480 (24 juillet 1767): inventaire après décès.

137. Chantilly, musée Condé: inv. CAR 191.

138. Jèze, *Tableau de Paris pour l'année mil sept cent cinquante-neuf*... (Paris: Hérisant, 1759), p. 240-241.

139. Alexandre-Jacques Du Coudray, *Nouveaux Essais historiques sur Paris, pour servir de suite et de supplément à ceux de M. de Saintfoix, Tome second* (Paris: Belin, 1781), p. 222-223.

remercier de l'intérêt qu'il a déjà porté à sa musique¹⁴⁰. En 1749, *Les Plaisirs de la Paix* de Jean Lemaire sont disponibles en dépôt chez le marquis, l'auteur habitant aussi rue Cassette (peut-être chez Saché lui-même ?)¹⁴¹.

Les scellés et l'inventaire après décès du marquis précisent que rue Cassette un salon de compagnie et une salle de concert abritaient « un clavecin à grand ravalement fait à Paris par Andre Ruker [...] dans sa boete peinte fond doré et à diverses figures sur son pied de marqueterie orné de ses bronzes dorés d'or moulu [...] deux orgues dont un renfermé dans une caisse de bois rouge et couvert de maroquin noir et l'autre formant une table à dessus de marbre [...] une petite paire de timbales garnie de ses baguettes¹⁴². » L'un de ces orgues, prisé 1 200 lt, était « fait par Lesclape¹⁴³, garni de toutes ses ustanciles, fiches, pedales, tuyaux et autres, un grand buffet servant audit orgue ». Une armoire pratiquée du côté d'une porte renfermait des liasses de pièces de musique, que l'inventaire précise un peu : *Sonates de Tassarini... Œuvres de La Barre... opera d'Amadis*. Il y avait donc sur place tout ce qu'il fallait pour des concerts avec orchestre ; il n'est pas douteux qu'on jouait là des concertos, des symphonies, des cantates ou des motets, comme on pouvait en entendre à Passy chez La Pouplinière.

La pratique musicale personnelle du marquis – dont la dédicace indique déjà qu'il jouait de la basse de viole ou du pardessus – peut être mieux cernée : dans le salon à manger, « une basse garnie de son archet ebene et autre basse aussi garnie de son archet dans sa boete garnie de bois peint en vert » ; dans un passage « deux pupitres à musique garnis de leurs bobèches » ; dans une chambre « un pupitre de musique [...] Item une musette dans son etui de velours verd, garnie d'un galon d'or en [...] et garnie d'argent [...]. Item une flutte de bois en couleur dans son sac de peau » ; dans un grenier un « pulpître à musique » ; dans un garde-meuble « Item six violons chelle et basse de violle dans leurs etuis [...] avec deux violons et un pardessus de viole ». Les livres de musique et tous les instruments furent légués au sieur Baudeu, musicien (probablement le violoncelliste de la chapelle du Roi¹⁴⁴), exception faite du grand orgue du salon de concert qui

140. François Bouvard, *Léandre et Hero, nouvelle cantate à voix seule et basse continue* (Paris : Jean-Baptiste Christophe Ballard, 1729), *RISM* B 3958.

141. Louis Lemaire, *Les Plaisirs de la Paix, symphonies en trio, pour le violon, la flûte, le hautbois, le basson, le pardessus de viole, la trompette, les timbales, et la basse continue... œuvre second* (Paris : auteur, chez M^e le Marquis de Saché, M^e Le Clerc, M^{lle} Castagneri, 1749), *RISM* L 1838. Sur le logement des musiciens par les aristocrates, voir David Hennebelle, « Quand les musiciens colonisaient les hôtels aristocratiques parisiens », *Dix-huitième siècle*, 43 (2011), p. 61-76.

142. Inventaire après décès, cotes 38-40. Pour la musique, cotes 16-18.

143. Probablement François Henri Lesclap, facteur parisien actif au milieu du XVIII^e siècle.

144. *Almanach de Versailles pour l'année 1773*, p. 56.

alla à Madame de La Faluère, épouse d'Alexandre François-Jérôme d'Argouges de Fleury, maître des requêtes¹⁴⁵.

Anne-Henriette de France

Anne-Henriette de France (1727-1752) et sa sœur jumelle Élisabeth de France (1727-1759) étaient les filles aînées de Louis XV. Elle est nommée *Madame Seconde*, puis *Madame* après le mariage de sa sœur avec Philippe I^{er} de Parme en 1739. Élevée à Versailles avec sa sœur jumelle, son frère Louis-Ferdinand et Adélaïde la cadette, elle échappa au couvent, à la différence de ses autres sœurs qui passèrent quelques années à l'abbaye de Fontevraud.

Elle a montré des dons certains pour la musique, prenant des leçons de basse de viole avec François Joseph de Caix, ordinaire de la musique du Roi depuis le 1^{er} septembre 1731¹⁴⁶. En 1747, Jean-Baptiste Forqueray lui dédie les *Pièces de viole avec la basse continuë composées par Mr Forqueray le père*, rappelant dans sa dédicace qu'Henriette avait applaudi aux talents du fils. En 1748 c'est Louis d'Hervelois de Caix qui lui offre son cinquième livre de viole. La dédicace est claire dans son propos : Henriette a joué les pièces de Louis, conseillées par son maître, elles lui ont plu et il trouve approprié de lui offrir son dernier livre. Il n'est pas question ici de leçons données, ni d'offre de service – Louis avait déjà 71 ans. Les pièces intitulées *L'Henriette* qui figurent dans les 5^e et 6^e livres de viole lui sont probablement dédiées¹⁴⁷.

En 1751, c'est Barthélémy de Caix – maître de pardessus de viole de Sophie et Victoire de France à Fontevraud depuis 1748 – qui dédie à Henriette ses *VI sonates pour deux pardessus de viole*, rappelant « l'honneur que Madame a fait à mon père le choisissant pour la basse de viole et les bontés dont elle comble journellement sa famille¹⁴⁸ ».

C'est avec une viole dans les mains que Jean-Marc Nattier a peint Henriette en robe rouge et or, fraîche et songeuse, dans un portrait posthume dont on connaît deux versions avec le même mobilier – l'une en pied, l'autre à mi-corps¹⁴⁹ – ainsi que des dessins préparatoires. Elle est morte à 24 ans, emportée par la variole, au désespoir de son père.

145. MC LVII, 453 (21 août 1762) : testament avec codicilles successifs.

146. Paris AN : O1 76, f. 213r-213v.

147. Des exemplaires des 3^e et 4^e livres de viole reliés aux armes de Madame Adélaïde (Paris BNF (Mus.) : RES F-331 et 332) indiquent la familiarité des filles de Louis XV avec les œuvres de Louis d'Hervelois.

148. Paris AN : O1 670 f. 390, dossier Caix. Dédicace des *VI sonates pour deux pardessus de viole à cinq cordes, violons ou basses de viole... Premier œuvre* (Paris : M^{me} Boivin, Le Clerc ; Lyon : De Brotonne, [1751]), *RISM C 37*.

149. Versailles, châteaux de Versailles et Trianon. Bonnes reproductions sur www.photo.rmn.fr.

Les Caix « de Lyon »

La famille des « Caix de Lyon », à savoir les violistes François Joseph (ca 1692-1760), ses filles Anne Marie (ca 1714-1751), Marie-Anne Ursule (1715-1788), Marie-Antoinette (1722-1803) et ses fils Barthélémy et Paul (nés en 1716 et 1717) – entre autres enfants – fut finalement beaucoup plus visible que Louis d'Hervelois de Caix dans la vie musicale du royaume car nombre d'entre eux eurent des emplois de musiciens à la cour, à la Chambre, à la Chapelle et auprès des filles de Louis XV. On sait de manière sûre que Louis et François Joseph étaient cousins germains¹⁵⁰. Le père de François Joseph est-il François, laboureur à Esclainvillers, cité dans l'acte de donation de rente de 1678? C'est probable (vu les prénoms) mais pas certain.

La carrière et la famille de François Joseph allant faire l'objet d'un article ultérieur, nous résumons rapidement son parcours : né vers 1692, cousin germain de Louis, il se marie vers 1712 avec Jeanne Ursule Drot [Drotte], de qui il aura plusieurs enfants nés à Lyon. Lui et sa femme sont symphonistes à l'opéra¹⁵¹. Son oncle Louis de Caix est présent à Lyon dans ces années-là. François Joseph revient travailler à Versailles pour les Menus-Plaisirs vers 1729 et y meurt en 1760.

À quelques décennies de là, plusieurs actes concernant la famille de Louis portent la signature de l'un ou l'autre membre de la famille de François Joseph, signe que les deux familles avaient gardé des liens confiants.



Nous voyons avec Louis d'Hervelois de Caix l'exemple d'un musicien indépendant, d'origine modeste, né d'une famille qui, comme elle l'avait fait pour son oncle Louis, a su favoriser ses membres les plus prometteurs. À force de travail, de publications et d'investissements judicieux, mais sans le secours d'aucun office dans une maison royale, il est arrivé à dérouler une longue carrière, à s'assurer une certaine notoriété et à laisser à sa descendance un héritage plus qu'honorable. Il ne faut pas chercher loin des exemples contraires : de ce point de vue ses cousins lyonnais ne réussirent pas aussi bien que lui.

Homme avisé et entreprenant, soucieux de contenir les errances de son fils, de faire fructifier – avec quelques déboires – la dot de sa femme, il n'a pas hésité à exploiter ses relations pour solliciter des prêts et financer ses acquisitions.

150. L'acte d'interdiction de Timoléon en 1746 précise que François Joseph est « oncle à la mode de Bretagne » de Timoléon du côté paternel, c'est-à-dire qu'il est cousin germain de son père. Ils ont donc les mêmes grands-parents.

151. Léon Vallas, *Un siècle de musique et de théâtre à Lyon 1688-1789* (Lyon : Masson, 1932), *passim*.

Il n'est pas possible de calculer la part relative de ses gains en tant que propriétaire et en tant que maître de viole – on a le tarif mensuel de ses leçons mais pas le nombre de ses élèves – mais on peut supposer que la première a pu être supérieure à la seconde.

40

Après avoir été intégré dans le réseau parisien des Caix, via la Sainte-Chapelle et la Chancellerie, il est entré en contact avec des maîtres majeurs – Marais, Chaperon, Rebel, Boismortier. Son mariage avec Madame de Pressigny l'a mis en rapport avec un milieu noble et aisé, dans lequel il a su faire son chemin, s'appuyant sur un réseau d'aristocrates et d'officiers du Roi. Mais, à la différence de ses cousins, il s'est arrêté au seuil de la Cour.

ANNEXE 1 : LES SOURCES ÉDITÉES

L'ambition de cette section n'est pas de donner une bibliographie définitive des sources de la musique de Louis d'Hervelois de Caix, mais seulement de les présenter pour pouvoir évoquer les liens avec la biographie du compositeur. Les sept livres pour viole sont numérotés de V1 à V7, les trois livres pour flûte de F1 à F3. À cette heure toutes les éditions sont consultables en ligne (Gallica, IMSLP), sauf l'édition V6, et pour cette raison nous n'en donnons pas le dépouillement.

V1 - *Premier livre de pièces de viole avec la basse continue...* – Paris : chez l'auteur rue Saint-Sauveur¹⁵², Foucault (grav. Liebaux), [entre 1708 et 1711]¹⁵³. 2 parties 4° oblong, 61 et 61 p. – *RISM* C 38 et CC 38 (18 exemplaires tous tirages confondus). – Prix : 8 lt. en blanc. – Il existe un tirage postérieur avec l'adresse : Paris : chez l'auteur rue des Prouvelles¹⁵⁴ [Prouvaires], Foucault (grav. Liebaux), [entre 1716 et 1719]. D'après l'adresse, ce tirage est forcément postérieur à 1716 (et probablement contemporain de l'édition du second livre en 1719 ou 1720). Certains exemplaires relèvent d'un tirage encore postérieur, puisqu'ils portent à la fin le privilège de 1731¹⁵⁵. L'ouvrage contient un avertissement sur les agréments (*tremblement, battement, pincé etc.*), et cinq suites (*la M, ré M, ré m, do M, sol M*).

V1A - *Pièces de viole avec la basse continue... Livre premier.* – Amsterdam : Estienne Roger, [1712]¹⁵⁶, cot. 1. – 2 parties 2°, 43 p. – *RISM* CC 38b (1 exemplaire). – Réimise par son successeur Michel Charles Le Cène, s. d. (cot. 478). – *RISM* CC 38a (1 exemplaire).

V2 - *Second livre de pièces de viole avec la basse continue...* – Paris : chez l'auteur rue des Prouvelles [Prouvaires], Foucault (basse : grav. Liebaux), [1719 ou 1720]. 2 parties 4° oblong, 131, 79 p. – *RISM* C 39 et CC 39 (12 exemplaires). – Prix : 12 lt en blanc « pour les deux livres ». – Le privilège est daté du 4 novembre 1719. Comme le relève Anik Devriès, le privilège de 1719 et la fin de l'activité de Henry Foucault en 1720 ne ménagent que l'intervalle 1719-1720 pour la date de publication. Contient huit suites (*ré M, ré M, ré m, sol M, mi m, la m, la M, sol m*).

V2A - *Pièces de viole avec la basse continue, composée par... Livre second.* – Amsterdam : Estienne Roger, [1721]¹⁵⁷. – 2 parties 2°, 68 p. – Édition perdue, réimise par Michel-Charles Le Cène à partir de 1723 (cot. 479). – *RISM* C 40 (1 exemplaire). – L'édition apparaît dans le catalogue de 1737 de Le Cène (p. 66).

152. Tirage « rue St Sauveur » : voir Macon BM, Paris BNF (Mus.) : VM7-6287(1-2), VM7 6287 A (viole) et L 3738 (bc), Tournus BM.

153. La datation de ce premier livre est problématique. L'édition est postérieure à 1707 car elle est inconnue des catalogues Foucault jusqu'en 1707. Par ailleurs on fait l'hypothèse que l'ouvrage a paru à Paris avant d'être copié à Amsterdam par Roger en 1712, ce qui laisse la période 1708-1711. La date de 1708, généralement retenue dans les éditions modernes, a été proposée par Lucy Robinson dans sa notice du *Grove's Dictionary of Music*.

154. Tirage « rue des Prouvelles » : Paris BNF (Mus.) RES-218, Rennes BM.

155. Tel Paris BNF (Mus.) : RES-218, partie de basse-continue.

156. L'édition apparaît pour la première fois sur le premier catalogue séparé de Roger de 1712 (Copenhague KB) et dans les catalogues suivants. Comme elle cite ce catalogue après l'adresse de l'imprimeur, elle peut être datée de 1712 avec confiance. La datation des deux éditions de Roger nous a été précisée par Rudolf Rasch, que nous remercions ici.

157. La datation est estimée par Rudolf Rasch d'après le numéro de cotage.

- V3** - *Troisième œuvre... contenant quatre suites de pièces pour la viole avec la basse chiffrée en partition.* – Paris: chez l’auteur rue du Jour, Boivin, Leclerc, 1731. Partition 2°, II-39 p. – *RISM C 43* et *CC43* (6 exemplaires). – Prix: 5 lt en blanc. Dédicace à Monsieur [Jean-Baptiste] Le Mercyier écuyer seigneur de La Sal. Titre gravé par Marin. – Certains exemplaires portent à la fin le privilège de 1731: RES-F-331, RES VM7 379. Ce livre était en vente chez Estienne Roger en 1744. Contient quatre suites (*sol M, ré M, la m, fa M*).
- V4** - *IV livre de pièces à deux violes contenant II suites et III sonates...* – Paris: chez l’auteur rue du Jour, M^{me} Boivin, Le Clerc, 1740. Partition 2°, 44 p. – *RISM C 45* (2 exemplaires). – Prix 6 lt en blanc. Titre gravé par Marin. – Il existe deux tirages; dans le tirage antérieur (tel Paris BNF (Mus.): RES F 332) certains titres de pièces manquent dans la 3^e sonate. On les retrouve restitués dans le tirage postérieur (VM7 6289 bis). Contient deux suites (*ré M, la M*), et trois sonates (*ré M, sol m, si m*).
- V5** - *V^e livre de pièces de viole contenant trois suites et deux sonates dédié à Madame...* – Paris: chez l’auteur rue du Jour, M^{me} Boivin, Le Clerc; Lyon: de Bretonne (grav. M^{lle} Bertin), 1748. Partition 2°, II-50 p. – *RISM C 46* (1 exemplaire). – Prix: 8 lt en blanc. – Contient cinq suites (*ré M, la m, mi m, sol M, ré M*), dont deux sont également intitulées *Sonates*.
- V6** - *VI^e livre. Pièces pour un pardessus de viole à cinq et six cordes avec la basse contenant trois suites qui peuvent se jouer sur la flûte... IX^e œuvre.* – Paris: auteur, M^{me} Boivin, Le Clerc, M^{lle} Castagneri; Lyon: de Bretonne, 1751. Partition 2°, 28 p. – *RISM C 47* (2 exemplaires). – Contient trois suites (*sol M, ré M, la m*).
- V7** - *Ve [sic pour VI^e] livre. Pièces pour un pardessus de viole à cinq et six cordes avec la basse qui peuvent se jouer sur la flûte... X^e œuvre.* – Paris: chez l’auteur rue du Jour, adresses ordinaires; Lyon: de Bretonne (grav. M^{lle} Bertin), 1753. Partition 2°, 28 p. – *RISM C 47* (2 exemplaires). – Contient deux suites (*sol M, ré m*).
- F1** - *Pièces pour la flûte-traversière, avec la basse continue... la plupart de ces pièces ont été recueillies dans les livres de violes de l’auteur.* – Paris: chez l’auteur rue de l’Arbre sec, Boivin, 1726. Partition 2°, 26 p. – *RISM C 41* et *CC 41* (9 exemplaires). – Prix: 3 lt 10 s. Titre gravé par Marin. – Un tirage a eu lieu en 1731, en même temps que la sortie du deuxième recueil (qui suit). Contient trois suites (*sol M, ré M, la M*).
- F2** - *Deuxième recueil de pièces pour la flûte traversière avec la basse...* – Paris: chez l’auteur rue du Jour, Boivin, Le Clerc, 1731. Partition 2°, 27 p. – *RISM C 42* (5 exemplaires). – Prix: 3 lt 10 s. Dédicace à Monsieur Orry de Fulvy, conseiller du Roi en sa cour de Parlement. – Contient quatre suites (*ré M, sol M, mi m, do M*).
- F3** - *Sixième œuvre contenant quatre suites pour la flûte traversière avec la basse qui conviennent aussi au pardessus de viole. Dédié à Monsieur le marquis de Saché...* – Paris: chez l’auteur rue du Jour, Vve Boivin, Le Clerc, 1736. Partition 2°, 26 p. – *RISM C 44* (3 exemplaires). – Prix: 3 lt 10 s. Titre gravé par Marin. – Contient quatre suites (*la M, ré M, sol M, do M*).

Pièces reprises dans des éditions postérieures

Les Parodies nouvelles et les vaudevilles inconnus, Livre second. Paris: Jean-Baptiste Christophe Ballard, 1731. 4^o obl., 136 p. *RISM* B-II p. 280. – Contient p. 104-107: *Le Rossignol. Pièce de viole de M. de Caix*. Il s'agit de la pièce *Rossignol* (F1 p. 14), à laquelle on a adapté le texte *Rossignol de ces bois, Qui suivez les loix, Que l'amour inspire...*

43

Nouveau recueil de vaudevilles et autres airs choisis, ajustés en duo, pour les musettes et vielles [par E. P. Chédeville]... – Paris: Chédeville, [1737]. 2^o, 24 p. *RISM* B-II p. 264. Paris BNF (Mus.): VM7-6755. – Contient: *Musette de Mr de Caix* (p. 5 = V2 p. 5) / *La Gracieuse* (p. 19 = V1 p. 12).

Dixième recueil de vaudevilles, et autres airs choisis, ajustés en duo, pour les musettes et vielles... [par E. P. Chédeville] – Paris: Chédeville, M^{me} Boivin, Le Clerc, [ca 1737-1740]. 2^o, II-24-I p. *RISM* B-II p. 337. Paris BNF (Mus.): D-10456 = microfilm VM BOB-25620. – Contient les mêmes pièces que l'édition précédente et aux même pages.

Toussaint Bordet, *Méthode raisonnée pour apprendre la musique... Livre premier.* Paris: l'auteur, 1755. – Contient: *La Marche du Czar* (p. 69 = F2 p. 9).

ANNEXE 2 : LES SOURCES MANUSCRITES

Elles ne présentent aucune œuvre nouvelle par rapport à ce qui paraît dans les éditions gravées, et reprennent surtout des pièces extraites des deux premiers livres de pièces de viole (V1 et V2)¹⁵⁸.

Berlin SBPK : Mus. Ms. 30320 [Recueil de pièces pour viole de Jean-Baptiste Forqueray, Marin Marais et d'Hervelois de Caix, écrit vers 1850-1900]. Reprend 1 pièce de l'édition V1.

Chaumont MLA : MS. 219. *Violino primo [-secondo] des menuets, fanfares, airs grands & petits repandus dans différends endroits*. Reprend 1 pièce de l'édition V1.

Copenhague KB : CI, 10; mu 6403.2402, *Livre de pardessus de viole de M^{lle} Rochette*, Nantes, 1758¹⁵⁹. Reprend 7 pièces des éditions V1, V2 et V6; concordances données par Ashbee 2009.

Foix BM : MS. 45. [Manuscrit anonyme contenant des pièces de viole de Marin Marais, Roland Marais, Caix d'Hervelois et majoritairement d'anonymes]. Reprend 1 pièce de l'édition V1, relevée par Coen Engelhard.

Karlsruhe BLB : Mus. Hs. 937. [Recueil de pièces pour flûte et basse de d'Hervelois de Caix, François Couperin et anonyme, vers 1730-1750]. Reprend 3 pièces des éditions V1 et F2, également reprises comme trois derniers mouvements d'une sonate pour flûte et basse dans le manuscrit Mus. Hs. 1097 de la même bibliothèque (vers 1750-1770).

Le Mans MLA : MS. 381 Réserve. *Recueil de petites pièces de musique pour la muzette, appartenant à l'abbaye de La Couture*, 1786. Reprend 1 pièce de l'édition V1.

Le Mans MLA : MS. 413 Réserve. *Recueil de pièces pour la vielle de la marquise de Vibray*, après 1746. Reprend 3 pièces de l'édition V1.

Londres BL, Madrigal Society collection : F.78. [Copie de pièces vocales, profanes ou sacrées, anglaises ou continentales, des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, vers 1750-1800]. Reprend aux f. 89r-111r la première suite de l'édition V1, du début au second menuet.

Paris Ars : MS. 2547. *Recueil de pièces pour la vielle*. [milieu du XVIII^e siècle]. Aux p. 26-31, reprend 6 pièces des éditions V1 et V2.

Paris BNF (Mus.) : RES-F-1059 = microfilm VM BOB-2785. *Suite de pièces de musique pour 2 hautbois*. [Transcriptions de pièces de François Couperin, Louis d'Hervelois de Caix, Marin Marais, François Duval, Marchand et anonymes]. Reprend 14 pièces des éditions V1 et V2.

Paris BNF (Mus.) : RES F-1122 (BIS 4). *Sonata Valentini*. [Recueil manuscrit de 8 sonates pour 2 dessus de Giuseppe Valentini et de 12 pièces de viole de Louis d'Hervelois de Caix], ca 1730-1740. Aux f. 19r-22v, reprend 12 pièces des éditions V1 et F1.

158. Le détail de ces concordances est donné dans le preprint déposé sur HAL.

159. Sur ce manuscrit, voir Richard Sutcliffe, « The pardessus book of Mademoiselle Rochette », *The Viola da Gamba Society Journal* 2/2 (2009) p. 1-14 et Andrew Ashbee, « An inventory of DK-Kk, CI, 10; mu 6403 2402 », *idem* p. 15-55.

Paris BNF (Mus.): RES-1177. *Airs choisis pour la viole avec les principes généraux*. Reprend au moins 2 pièces de l'édition V1.

Paris BNF (Mus.): RES VMC-MS-85 = microfilm BOB 9386. [Recueil manuscrit d'arrangements pour pardessus et basse de viole de Marin Marais, François Couperin, Louis d'Hervelois de Caix, Antoine Forqueray, Jean-Marie Leclair; avec des pièces vocales]. Prov. Leblanc. Reprend 3 pièces de l'édition V1.

Paris BNF (Mus.): VM7-6296. *Recueil de pièces de viole avec la basse tiré des meilleurs auteurs Marais le père, Roland Marais, Forcroy, de Caix et autres*. Les pièces sont mises en partition, réparties en suites, doigtées et chiffrées. Reprend 7 pièces extraites des éditions V1 et V2.

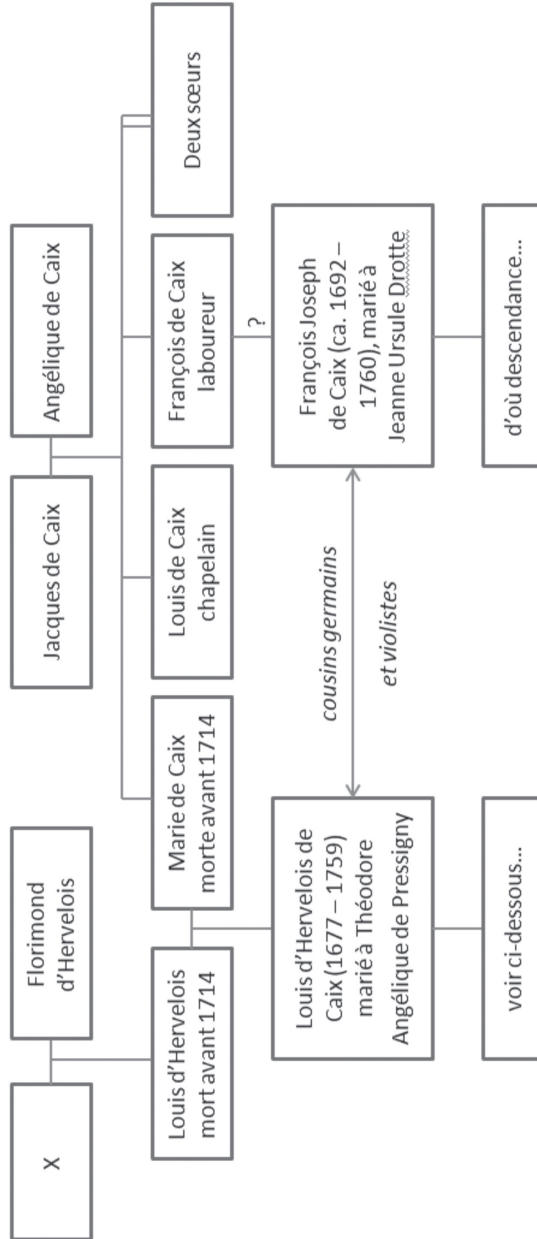
ANNEXE 3: LES TITRES DES PIÈCES DE MUSIQUE

Le tableau suivant récapitule nos propositions quant à l'origine des titres donnés par Louis d'Hervelois de Caix à ses pièces de viole ou de flûte. On y trouvera des références à ses élèves, ses dédicataires, des musiciens, des amis et sa famille. Nous avons préféré n'inclure dans cette liste que les attributions qui nous paraissent probables ou avérées.

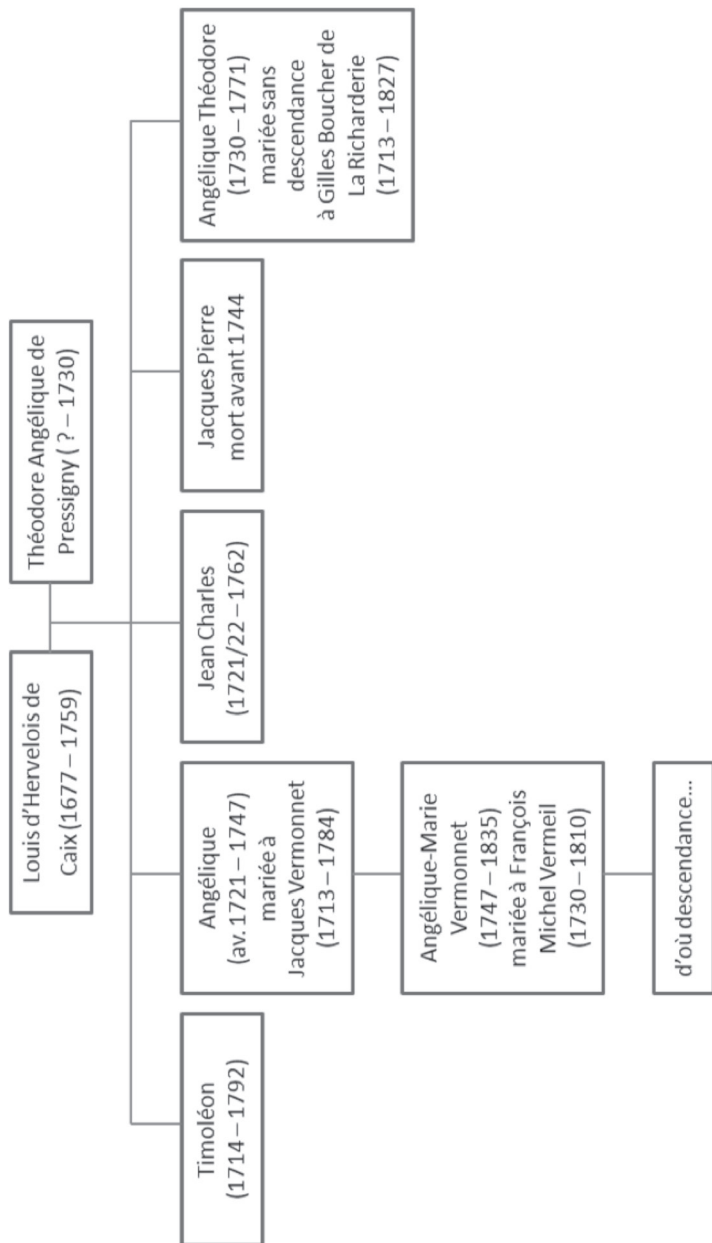
Titre de la pièce	Source	Origine
<i>L'Amiemoise</i>	V2	Références à ses origines, et peut-être à un apprentissage musical à Amiens ?
<i>L'Angélique</i>	V2, F1	Probablement sa première fille, Angélique, née avant 1721.
<i>La Barkaus</i>	V6, V7	François Guillaume Barckhaus, avocat et procureur des comptes, genre du notaire Jourdain et créancier de Louis en décembre 1738.
<i>Le Baron</i>	V3	Référence probable à René Baron seigneur de Chauvigny, ancien propriétaire de la maison des <i>Trois becquets</i> .
<i>La Bavaroise</i>	V2	Peut faire référence à l'Électeur de Bavière, devant qui Marin Marais a joué en 1709 (cf. Milliot et La Gorce 1991, p. 54).
<i>Le Belmont</i>	V2	Référence probable à Mr. de Belmont [Bellemont], violiste de talent et accompagnateur de Forqueray. Jean-Baptiste Forqueray publie une <i>La Bellemont</i> en 1747.
<i>La Berg-op-Zoom</i>	V5	Référence à la victoire militaire de Berg-op-Zoom (Brabant), prise par Louis XV le 2 juillet 1747.
<i>La Bournonville</i>	F3	Référence probable à Jacques de Bournonville, claveciniste et compositeur, peut-être natif d'Amiens, mort après 1753. Jean-Baptiste Forqueray publie aussi une <i>La Bournonville</i> en 1747.
<i>La Chaste Suzanne</i>	V3	Suzanne, sœur du dédicataire Lemercier de La Sal, restée célibataire.
<i>La Couprin</i>	V2	Référence probable à François Couperin (1668-1733). Jean-Baptiste Forqueray publie aussi une <i>La Couperin</i> en 1747.
<i>La Desnonville</i>	V2	Pierre René de Brisay, seigneur comte de Denonville, propriétaire précédent des maisons de la rue Royale et de la rue de Montreuil.
<i>La Dobonne</i>	V7	Antoine François Daubonne, bourgeois de Paris, à qui Louis emprunte en juillet 1730 pour financer sa maison de la rue du Jour. Jean-Baptiste Forqueray publie aussi une <i>La D'Aubonne</i> en 1747 mais il ne s'agit probablement pas du même personnage.
<i>La Dorbec</i>	V2	Allusion possible à Jeanne de Chaumont d'Orbec († 1765), qui louait depuis 1726 au moins un appartement chez les filles non professes de Sainte-Agnès, et dont le couvent de la rue Plâtrière avait un accès dans la rue du Jour.
<i>La Fulvy</i>	V4	Jean-Louis Henri Orry de Fulvy (1703-1751), aussi dédicataire du <i>Deuxième recueil de pièces pour la flûte traversière</i> de 1731.
<i>L'Henriette</i>	V1, V5, V6, F1	Pour V5 et V6, référence possible à Anne-Henriette de France (1727-1752), deuxième fille de Louis XV et violiste.
<i>La D'Hervelois</i>	V5	Hommage à sa famille ?

Titre de la pièce	Source	Origine
<i>La/Le Jourdain</i>	V5, V3	Du nom de son notaire Jean-François Jourdain ; voir plus haut dans le chapitre sur les élèves.
<i>La Lalande</i>	V4	Pierre Gouin de Lalande, témoin de son mariage en 1714.
<i>La Larie</i>	V6	François Lefebvre de Larye, fils de Philippe Lefebvre, neveu de Jean-Baptiste Lemercier de La Sal (voir à ce nom) et amateur de musique.
<i>La Le Febvre</i>	V4	Référence possible à la famille de Philippe Lefebvre, mari de Catherine Lemercier, sœur de Jean-Baptiste Lemercier de La Sal.
<i>La Le Mercyer</i>	V2	Jean-Baptiste Lemercier de La Sal, dédicataire du <i>III^e livre de pièces de viole</i> ; voir plus haut la notice qui lui est consacrée.
<i>La Lionnoise</i>	V2	Référence à ses cousins les « Caix de Lyon » ?
<i>Marche du Czar</i>	V2, F2	Allusion possible à la visite du tsar Pierre le Grand à Paris en 1717.
<i>La Marie-Anne de Caix</i>	V5	Référence probable à Marie-Anne Ursule de Caix, l'une des trois cousines de Lyon.
<i>La Montguichet</i>	V3	Du nom du domaine acheté en 1726 et revendu en 1729.
<i>La Montigny</i>	V2, V6	Ce nom, très commun, apparaît dans l'entourage d'Orry de Fulvy et dans celui des Lemercier. À moins qu'il ne s'agisse du compositeur Joseph Valette de Montigny ? Jean-Baptiste Forqueray publie aussi une <i>La Montigny</i> en 1747.
<i>La Rameau</i>	V6	Référence probable à Jean-Philippe Rameau (1683-1764). Jean-Baptiste Forqueray publie une pièce de même titre en 1747.
<i>La Saché</i>	V3	Henri Anne René de Rousselé, marquis de Saché, dédicataire du <i>VI^e œuvre</i> de 1736. Voir plus haut la notice qui lui est consacrée.
<i>La Salles</i>	V6	Cousins des Lefebvre.
<i>La Senailler</i>	V2	Référence probable à Jean-Baptiste Senaillé (1687-1730).
<i>La Théodore</i>	V2	Théodore Angélique de Pressigny, épouse en 1714 de Louis d'Hervelois de Caix.
<i>La Tranquardine</i>	V2	Jean Baptiste Tranquard de La Fortais était le beau-père de la seconde femme de Jacques Vermonnet, veuf d'Angélique d'Hervelois de Caix.
<i>Les Trois Cousines : La Prude, L'Enjoüée, La Folichonne</i>	V5	Les trois filles de François-Joseph de Caix : Anne Marie (ca 1714-1751), Marie-Anne Ursule (1715-1788) et Marie-Antoinette (1722-1803).
<i>La Vandenesse</i>	V5	Cette famille est liée à celle de Jean François Jourdain.
<i>La Vatry</i>	V7	Louis Vatry († 1758), notaire ; voir plus haut la notice qui lui est consacrée.
<i>Les Vendangeuses de Montguichet</i>	V3	Du nom du domaine acheté en 1726 et revendu en 1729.

ANNEXE 4 :
GÉNÉALOGIE ASCENDANTE



GÉNÉALOGIE DESCENDANTE





LES AUTEURS Concertiste et pédagogue, Michel Quagliozi a suivi différents cursus au conservatoire d'Amsterdam, au CNSM de Paris et à l'université Paris-IV Sorbonne. Convaincu que la recherche musicologique est une facette naturelle et importante du musicien interprète, il poursuit des investigations en archives depuis plus de vingt ans. S'attachant plus particulièrement aux réseaux et aux relations artistiques entre musiciens de l'Ancien régime, son domaine de recherche comprend autant leur étude biographique approfondie que l'analyse musicale contextualisée du répertoire qu'ils interprètent. Titulaire de deux certificats d'aptitude du ministère de la Culture, il enseigne en conservatoires et pôles supérieurs.

Depuis son diplôme de l'École pratique des hautes études (1986), Laurent Guillo consacre ses travaux aux sources imprimées et manuscrites de la musique des XVI^e et XVII^e siècles, essentiellement en France, en Suisse romande et dans les Anciens Pays-Bas. Il a élargi ce champ à l'histoire des bibliothèques et des collections musicales, à des recherches biographiques, et aux conditions matérielles ou légales de l'édition musicale. Ses recherches se réclament de la problématique de l'histoire du livre, qui vise à approfondir simultanément les composantes technique, intellectuelle et commerciale de l'acte éditorial. Maintenant affilié à l'Institut de recherche en musicologie, il travaille par ailleurs dans le domaine de l'informatique documentaire et du conseil.

RÉSUMÉ Cet article établit les premiers éléments concrets sur la vie de Louis d'Hervelois de Caix (1677-1759), un des derniers maîtres de l'école française de viole. Plusieurs documents éclairent maintenant ses origines picardes, son apprentissage et ses premières années parisiennes, pendant lesquelles il semble avoir été protégé par son oncle maternel Louis de Caix, prêtre de la Sainte-Chapelle. Sont également décrits sa famille, ses nombreuses opérations immobilières et financières, son testament et sa succession. L'ensemble des éditions qu'il a publiées sont examinées, de même l'origine du nom des pièces qu'elles contiennent et l'identité de plusieurs de ses élèves et dédicataires. De ce musicien productif et indépendant, qui n'a travaillé pour aucune maison noble, on peut aujourd'hui tracer un portrait assez précis, documenté par de nombreuses sources d'archives : celui d'un homme actif et avisé, très affairé à gérer ses biens et consolider la fortune de sa famille.

ABSTRACT *This article establishes for the first time the facts of the life of Louis d'Hervelois de Caix (1677-1759), one of the last masters of the French school of viola da gamba playing. A number of new sources cast light on his origins in Picardy, and on his apprenticeship and first years in Paris, where he seems to have come under the protection of his uncle, Louis de Caix, a priest at the Sainte-Chapelle. The article further describes his family, his property and financial transactions, his will, and his heritage. The music he published is described, the origins of the titles of his instrumental works are analyzed, and some of his students and dedicatees are identified. Hervelois de Caix seems to have been a productive and independent musician, who never worked for a noble household, and whose portrait, thanks to copious archives documents, may now be accurately painted. He was a wise and active musician who managed his resources carefully and enhanced the wealth of his family.*

